

Plan de paysage pour la transition énergétique et écologique

SCoT des Vosges Centrales



• ATLAS DES PAYSAGES ET
DE L'ÉNERGIE •
VOSGES CENTRALES
MARS 2025

Mot du Président :



En 2023, le Syndicat s'est engagé dans l'élaboration d'un Plan de Paysages, orienté vers la transition énergétique afin de compléter les recommandations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Si le SCoT approuvé en 2021 a préconisé l'autonomie énergétique en 2050, il ne s'agit pas pour autant de faire n'importe quoi pour y arriver.

D'ailleurs la loi Climat et Résilience l'a rappelé en renforçant les compétences paysagères des SCoT, alors qu'elle incitait aussi les communes à définir dans l'urgence, leurs zones d'accélération de production d'énergies renouvelables.

L'élaboration du Plan de Paysages a été l'occasion de prendre du recul pour affiner les conditions dans lesquelles nous allons encourager et cadrer le développement énergétique dans nos documents d'urbanisme. Elle a permis de mieux identifier les caractéristiques et les valeurs communes qui transparaissent au-delà de la variété de nos paysages des Vosges Centrales. Elle a ainsi contribué à construire une culture paysagère partagée qui nous aidera à assurer une harmonie d'ensemble.

Nous devons dépasser une vision communale pour nous demander comment nos aménagements seront vus dans le paysage de nos voisins. Des actions d'accompagnement paysager seront sans doute nécessaires sur le plan opérationnel.

Pour vous faire partager ce Plan de Paysage de la transition énergétique et écologique, je vous encourage à lire ces deux documents complémentaires :

- **L'atlas des paysages des Vosges Centrales** qui décrit les caractéristiques et la sensibilité particulière de nos huit unités paysagères, sur la base de nombreuses illustrations,
- **Le guide des bonnes pratiques paysagères de la transition énergétique** qui résume la stratégie à suivre et fournit de nombreux conseils pour réussir vos projets d'installations d'énergies renouvelables tout en cherchant à préserver ou à améliorer la qualité des paysages.

En vous souhaitant une bonne lecture...

Michel Heinrich
Président du Syndicat du SCoT

SOMMAIRE

Introduction (Quoi, Pourquoi, Comment) 1. Le paysage dans les Vosges Centrales

Les Vosges Centrales en douces ondulations...

Les Paysages, fruits d'une histoire...

Quel paysage avec le SCoT ?

Carte des sensibilités paysagères

2. Les paysages des Vosges Centrales

Déclinaisons à l'échelle des 8 unités de paysage :

La Moselle urbanisée des étangs et des gravières

Épinal et ses côteaux boisés

La confluence de la Moselle et de la Vologne

Entre Moselle et Mortagne

Les côtes et les vallons du Pays de Mirecourt

Le Xaintois

Les vaux du Madon et de l'Avière

La Vôge

Carte des sensibilités au développement des installations d'EnR hors éolien

Carte des sensibilités des paysages des Vosges Centrales à l'éolien

INTRODUCTION

Quoi ?

- **Un plan de paysages est un document stratégique** qui permet de définir les grandes orientations et les objectifs de qualité paysagère souhaités par une collectivité. Sa mise en œuvre se traduit dans un programme d'actions sur 5 ans.
- Le plan de paysages des Vosges Centrales bénéficie du soutien du Conseil Départemental des Vosges et du Ministère de la transition écologique et de la cohérence des territoires au travers de l'ADEME.
- **Cet atlas des paysages des Vosges Centrales est le premier volume du Plan de Paysages qui synthétise le rapport de diagnostic. Il comporte une partie de présentation générale à l'échelle des Vosges Centrales et une seconde partie qui passe en revue les 8 unités paysagères identifiées sur le territoire.**
- **Sa lecture est indissociable du second volume que constitue le guide des bonnes pratiques paysagères pour la transition énergétique qui résume le rapport d'étude de la stratégie.**

Pourquoi ?

- **Le cap d'une autonomie énergétique en 2050 a été fixé par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)** sur la base d'une réduction de moitié des consommations énergétiques et de la couverture des besoins restants, par la production locale d'énergies renouvelables tout en tenant compte du paysage.
- **Le scénario de Territoire à Energie Positive (TEPOS) a été décliné en objectifs par filière énergétique,** jugeant à titre indicatif le nombre d'équipements de production énergétique à installer sur le territoire qui viendront transformer les paysages futurs.
- **L'intention est de trouver une place aux énergies renouvelables dans les paysages** qui soit acceptable ou même désirable aux yeux des habitants, afin que cette évolution soit favorable à l'amélioration du cadre de vie.

Comment ?

- **En appliquant la méthode paysagère qui part des perceptions sensibles** du territoire (observations collectives sur site, photographies...) **pour les compléter par une approche technique** (données cartographiques, statistiques...),
- **En croisant les champs sectoriels de l'aménagement** tout en plaçant l'ambition qualitative de l'aménagement au cœur des débats,
- **En concertant largement pour faire valoir la connaissance et l'intelligence collective des acteurs de l'aménagement et pour bénéficier d'une expertise d'usage** des habitants pour programmer des actions plus justes, plus ciblées et plus efficaces,
- **En provoquant des réflexions innovantes par une projection des paysages à vivre de demain,** en interrogeant en retour les stratégies à adopter en croisant les champs économiques, sociaux et environnementaux.

1. LES PAYSAGES DANS LES VOSGES CENTRALES

Les Vosges Centrales en douces ondulations...

- **Entre le Massif Vosgien et les dernières marches du Bassin parisien,**

les Vosges Centrales relient d'une part, les marnes au Nord et le calcaire coquiller du Plateau Lorrain à l'Ouest, bordé des dernières cuestas du Bassin Parisien et d'autre part les gneiss, le grès et les granites des premières collines sous-vosgiennes qui s'annoncent par une succession de marches au Sud-Ouest et à l'Est.

Le grès rouge des Vosges qui affleure au Sud d'Epinal a donné le matériau de construction du bâti ancien, encore visible sur de nombreux monuments des Vosges Centrales.

- **Sur une ligne de partage des eaux entre le bassin Rhin-Meuse et le bassin Rhône-Méditerranée,** un chevelu hydrographique très développé a structuré le territoire en vallées et vallons :

◊ **Au Nord, la Moselle et ses affluents** (le Madon, la Vologne, l'Avière, le Durbion, le Saint Ogier, le Portieux...),

◊ **Au Sud, en tête de bassin de la Saône, le Coney et ses affluents** (le Cône, le Bagneron, la Semouse, le Gruey...).

Cette inversion des sens d'écoulement est le résultat d'un soulèvement géologique de l'Eocène.

En partie amont, la vallée de la Moselle est plus encaissée, notamment au niveau du verrou d'Epinal. Puis elle s'élargit en aval, vers le Nord en raison du substrat plus tendre. Au sud du territoire, les sous-sols plus rocheux sont parsemés de nombreux étangs et les vallons y sont plus encaissés, ainsi qu'au Sud-Est. A l'Ouest, les vallons sont ouverts car les pentes sont plus douces sur les calcaires et les marnes.

- **Un territoire rural de forêts, de prairies et de culture,**

où s'observent trois grands types de paysages résultant des activités humaines :

◊ **Les plaines et les plateaux du Nord du territoire** qui s'ouvrent sur de grandes cultures céréalières sur sols riches et de larges vallées pâturées, ponctuées de boisements résiduels sur les sommets aux sols plus pauvres.

◊ **Le piémont des Vosges, à l'Est, sur plateaux cultivés avec aussi quelques prairies,**

◊ **La Vôge, au Sud, caractérisée par des sols de grès moins fertiles, où la forêt est prédominante** avec quelques cultures ou des prairies en clairières.

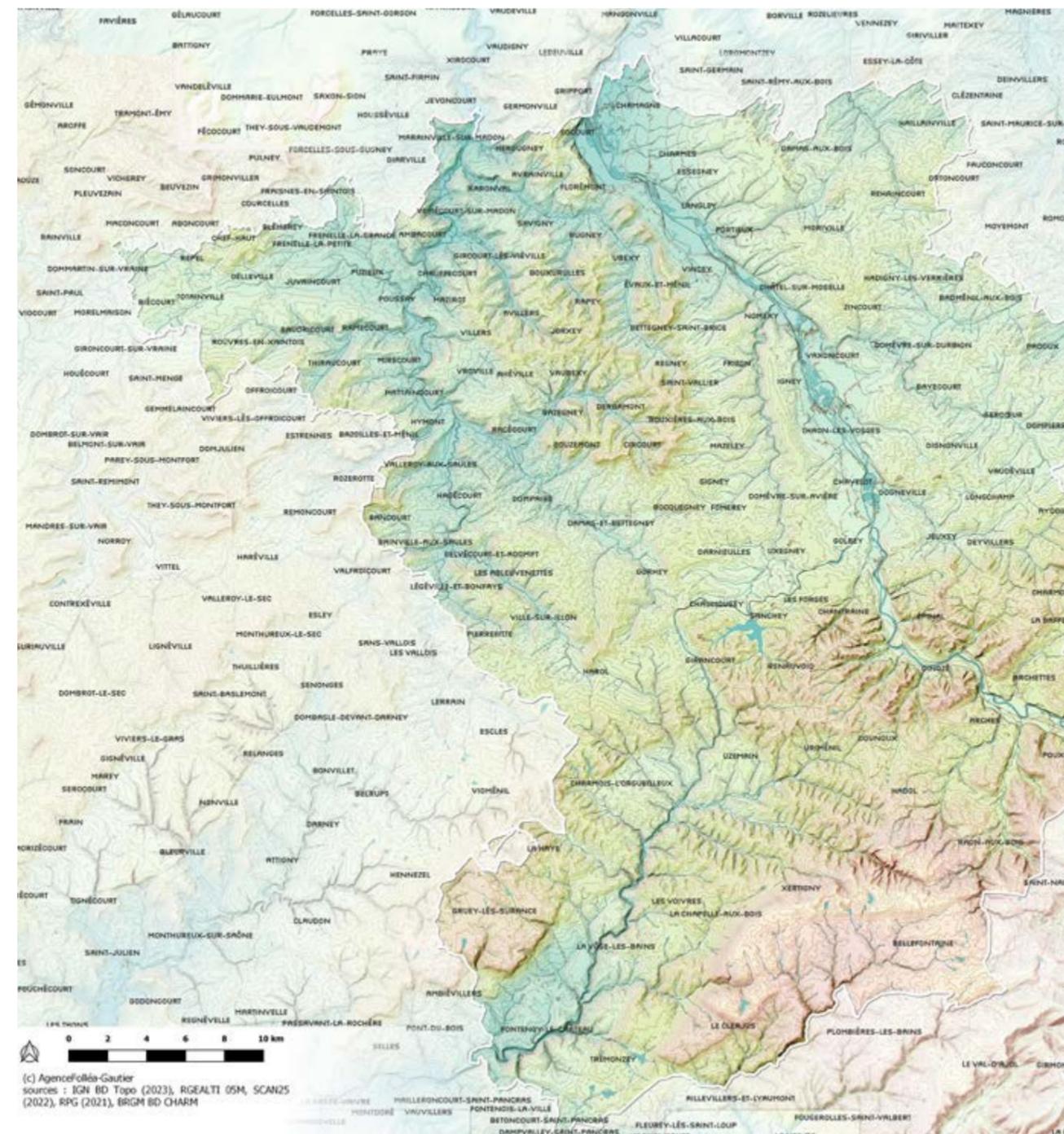
- **Une urbanisation le long des cours d'eau,**

l'urbanisation s'est principalement développée dans la vallée de la Moselle, suivant les grands axes de communication Nord-Sud (routes, canal, voie ferrée). Pour le reste des Vosges Centrales, l'implantation humaine s'est faite dans de petits vallons, le long des ruisseaux, dans des villages-rues lorrains typiques avec leurs clochers visibles de loin et leurs ceintures de vergers. Dans la Vôge, l'habitat est plus dispersé en petits hameaux.

- **Des espaces naturels encore préservés,**

de grandes forêts, des prairies humides nées des nombreux cours d'eau marquent le paysage et créent les conditions favorables à une biodiversité riche, même si la trame verte et bleue est interrompue en maints endroits par les axes de circulation.

Carte des reliefs et des côteaux



Le paysage, fruit d'une histoire...

Avant 1740

Au coeur du territoire, la plaine fertile est largement cultivée et pâturée, reléguant les boisements sur les sommets. Les établissements humains sont localisés le long des cours d'eau, où se développent les moulins, et les voies de communication terrestres. Dès le XV^e siècle, la forme traditionnelle du village-rue se démocratise dans la partie nord du territoire.

Les ressources énergétiques sont locales, les humains, les animaux, le bois et l'eau, et consommée en fonction des besoins.

Fin XIX^e siècle - Première Guerre Mondiale

Avec la Révolution industrielle un grand nombre d'industries artisanales se développent, notamment le long des cours d'eau : ferblanteries, filatures, verreries, industries drapières et dentellières, forges, blanchisseries et papeteries. Les usines profitent souvent des installations des anciens moulins et des axes routiers et ferroviaires.

Pour désenclaver les Vosges annexées par l'Allemagne, le canal de l'Est (et son réservoir) est créé et rendu navigable dès 1882. Ce canal favorise l'implantation d'industries textiles et métallurgiques ainsi que le transit de marchandises.

XX^e siècle

Le paysage devient davantage forestier à la suite d'un exode rural vers les villes. L'usage de l'électricité, du gaz et des énergies fossiles se généralise.

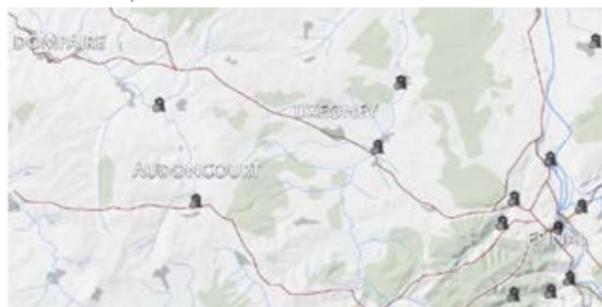
Les tracteurs forestiers et agricoles remplacent la traction animale, ce qui induit un remembrement partiel des surfaces agricoles, notamment céréalières. La voiture individuelle, quand à elle, incite à l'étalement urbain le long des principaux axes et favorise le développement des zones industrielles et commerciales.

XXI^e siècle

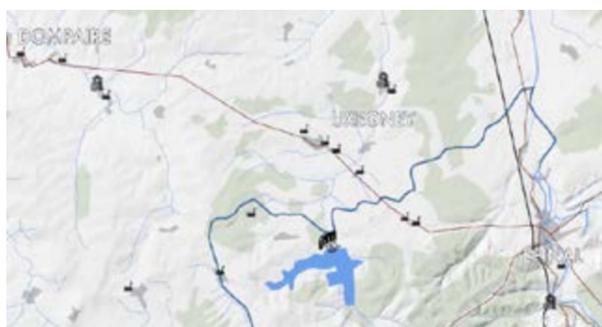
Les industries périssent et de nombreuses friches industrielles apparaissent. Tout comme la désindustrialisation, l'étalement urbain se poursuit avec pour conséquences la dévitalisation des villages et petites villes.

Le développement des énergies renouvelables s'accélère avec la création de parcs éoliens, de méthaniseurs, de panneaux photovoltaïques, et même de projets expérimentaux (hydrolienne à Epinal). Cette dynamique annonce une diversification des sources de production dans le mix énergétique territorial.

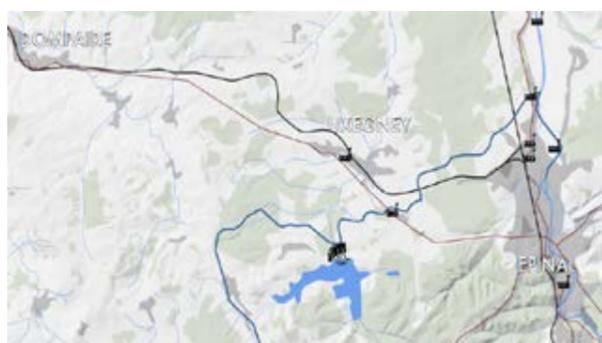
Cartes synthétiques de l'évolution du paysage des Vosges centrales aux alentours d'Epinal.



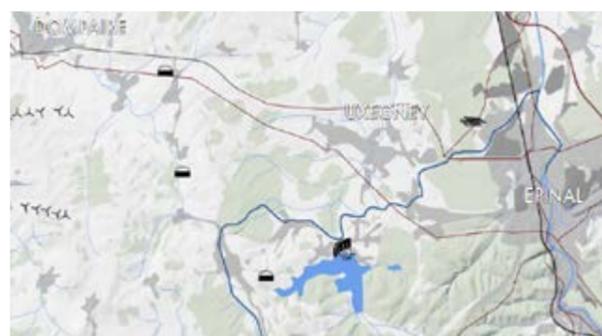
1740



1918



1970



2023

LÉGENDE DES CARTES SCHEMATIQUES :

Moulins	Retenues et cours d'eau	Villes
Usines	Canal	Forêts
Éoliennes	Routes principales	Industries et zones d'activités
Barrage	Voie ferrée	
Parc photovoltaïque		
Méthaniseur		

Quel paysage pour le SCoT ?

Rappel des orientations paysagères du SCoT

L'orientation « Paysages et Patrimoine architectural » du SCoT se décline en trois grands objectifs :

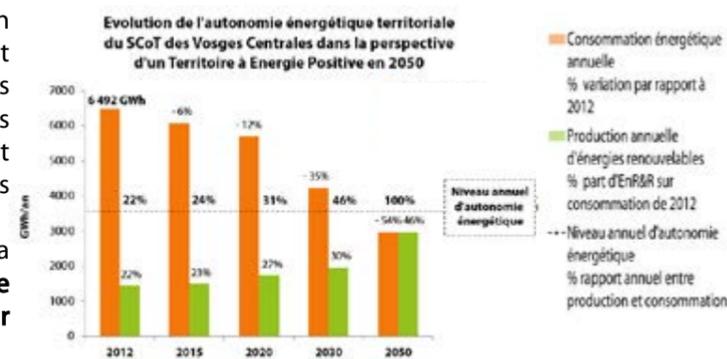
- **Préserver et valoriser les paysages emblématiques et identitaires** (les points de vues, les reliefs, les côteaux, l'eau, les forêts, les espaces agricoles, les coupures vertes entre les villages, les axes verts...),
- **Préserver et valoriser le patrimoine bâti** (le bâti historique ou traditionnel, le patrimoine vernaculaire, les villes-usines et les cités ouvrières...),
- **Mettre en valeur les entrées de villes et de villages** (limitation de l'urbanisation linéaire, réglementation de l'affichage publicitaire, préservation de la trame verte et bleue, plantations, apaisement de la vitesse de circulation en intégrant les modes collectifs et actifs de déplacements...).

Le SCoT prévoit par ailleurs des mesures pouvant contribuer à la composition des paysages :

- **Le système vert pour travailler sur les espaces de transition urbains, agricoles, forestiers et naturels** qui s'interpénètrent (nature en ville, continuités écologiques, ceintures maraîchères et vergers, gestion de l'éclairage public...),
- **La Trame Verte et Bleue avec ses réservoirs de biodiversité et ses corridors à rendre plus continus,**
- **Ses règles de recul de l'urbanisation** (10 m pour les berges des cours d'eau, 30 mètres pour les lisières forestières, 100 mètres le long des axes verts et 200 mètres pour les bâtiments agricoles).

Autonomie énergétique en 2050

- L'ambition d'autonomie énergétique est un nouveau facteur d'évolution paysagère du fait des mesures de sobriété (isolation thermiques des bâtiments, modes de déplacements plus actifs...) et de l'apparition d'un nombre important d'installations de production énergétique dans le paysage.
- Le pari est pris que la transition énergétique sera l'occasion d'embellir les paysages et non pas de les dégrader grâce à l'attention qui sera portée sur le sujet par tous les acteurs de l'aménagement.



Préconisations paysagères du SCoT liées aux énergies renouvelables

L'autonomie ne doit pas se réaliser au détriment du paysage et le SCoT a d'ores et déjà prévu des préconisations qui encadrent les implantations d'installations énergétiques :

- en priorisant l'équipement des toitures pour la production d'énergie photovoltaïque,
- en interdisant les centrales photovoltaïques au sol dans les réservoirs de biodiversité et dans les zones agricoles et forestières, sauf pour des expériences agrivoltaïques,
- en interdisant l'éolien près des zones d'habitat et dans les corridors de migration de certaines espèces protégées.

1. VALEURS PAYSAGERES

2. POINTS FAIBLES

RELIEFS ET VUES

-  Des reliefs marquants qui animent le territoire
-  Des points de vue larges sur le territoire

-  Des points de vue peu valorisés

AGRICULTURE

Des paysages agricoles patrimoniaux

-  Des paysages agricoles riches en haies
-  Prairies
-  Prairies réservoir de biodiversité
-  Vergers
-  Des continuités écologiques fonctionnelles d'intérêt régional et SCoT
-  Des paysages agricoles appauvris en haies
-  Des continuités écologiques peu fonctionnelles d'intérêt régional et SCoT
-  Lisières villageoises à préserver/renforcer

EAU

Des paysages patrimoniaux organisés par l'eau

-  Bords de Moselle accessibles
-  Coupure verte le long de la Moselle
-  Canal de l'Est
-  Voie verte
-  La Moselle
-  Plan d'eau
-  Des vallons boisés et/ou pâturés aux ambiances intimistes
-  Centrale hydro-électrique
-  Berges de la Moselle peu accessibles ou privatisées

FORETS

De belles forêts mixtes

-  Forêts
-  Forêts réservoirs de biodiversité

HABITAT ET ACTIVITES

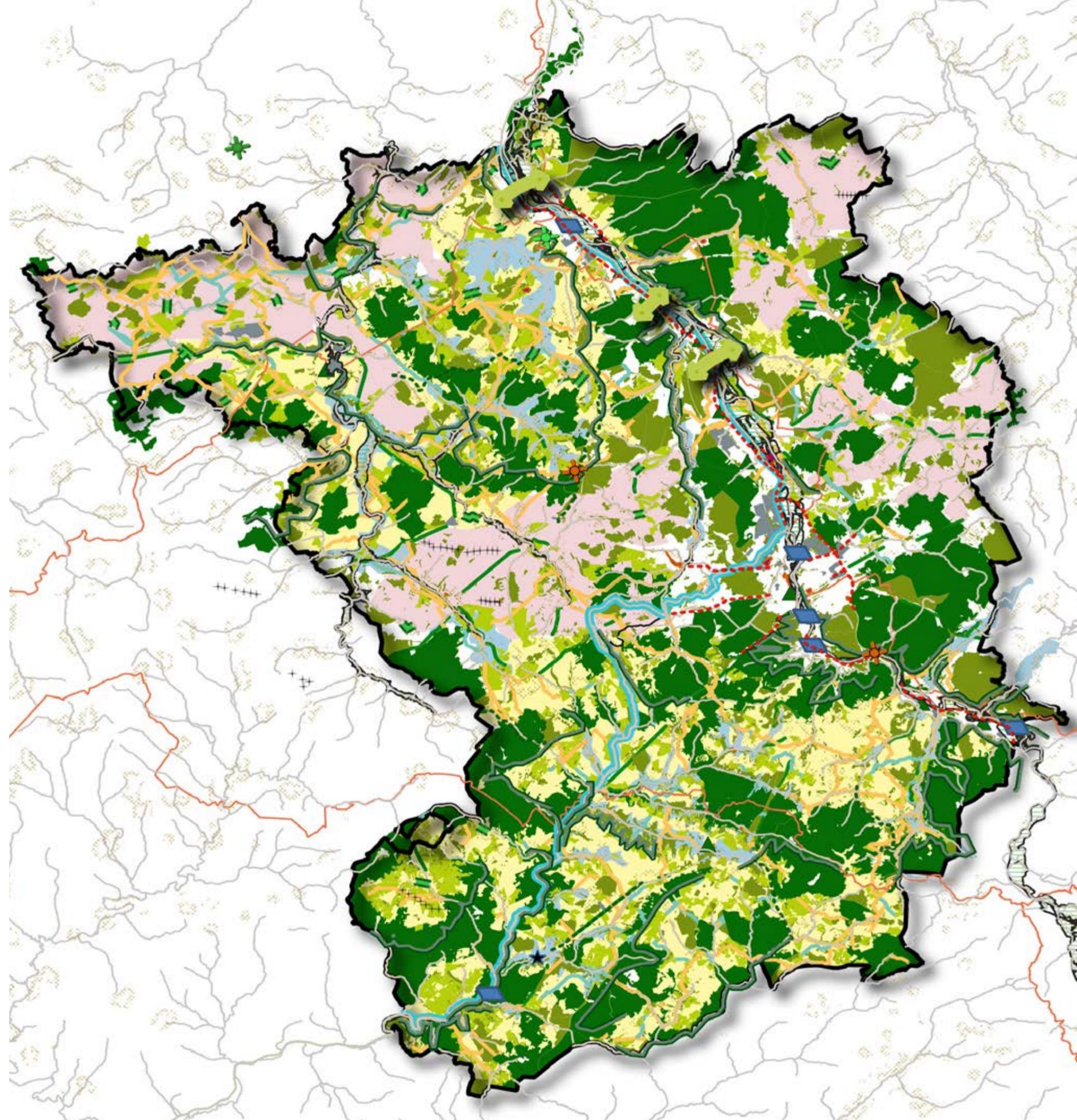
Un patrimoine bâti identitaire

-  Monuments historiques
-  Usoirs
-  Cités thermales
-  Cités ouvrières
-  Gares
-  De nombreuses friches en attente de reconversion
-  Des zones d'activité peu valorisées d'un point de vue paysager

MOBILITES ET RESEAUX

Des mobilités qui valorisent le paysage

-  Routes paysagères, belvédères
-  GR
-  Sentiers
-  Axes verts SCoT
-  Urbanisation linéaire le long des routes/routes banalisantes



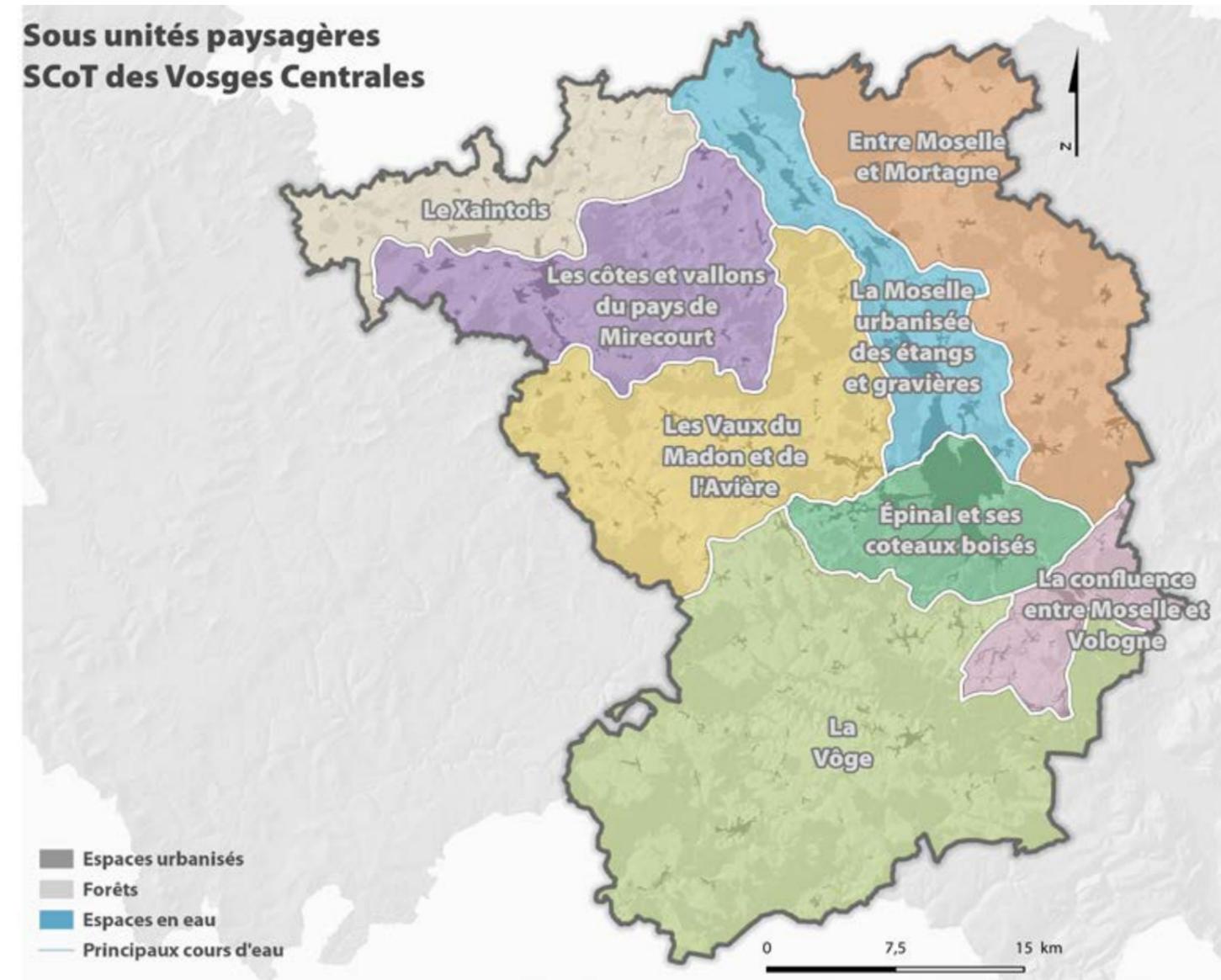
2. LES PAYSAGES DES VOSGES CENTRALES

Les 6 valeurs paysagères partagées :

- **Une diversité de paysages harmonieux** sans être toutefois exceptionnels, où les points de vue gagneraient à être mieux valorisés,
- **Des paysages agricoles de grande qualité** ouvrant sur des horizons lointains, fragilisés par les mutations structurelles et climatiques, qui favorisent la disparition de haies et l'implantation peu encadrée de bâtiments agricoles ou d'ouvrages énergétiques,
- **Des paysages patrimoniaux organisés par l'eau**, confrontés à la diminution des milieux humides, à la privatisation des rives et à pression urbaine dans la vallée de la Moselle,
- **Des forêts de belle ampleur** menacées par le changement climatique,
- **Un patrimoine bâti porteur d'identité lorraine**, peu mis en valeur par le manque d'entretien et l'urbanisation récente hétérogène et de faible qualité (cf Villages),
- **Des routes ouvertes sur le paysage** mais des mobilités actives encore peu facilitées.

Les 8 unités paysagères des Vosges Centrales

1. La Moselle urbanisée des étangs et des gravières
2. Épinal et ses coteaux boisés
3. La confluence de la Moselle et de la Vologne
4. Entre Moselle et Mortagne
5. Les côtes et vallons du Pays de Mirecourt
6. Le Xaintois
7. Les vaux du Madon et de l'Avière
8. La Vôge



1. La Moselle urbanisée des étangs et des gravières

Caractéristiques :



Le Canal des Vosges



La Moselle et ses dépôts alluvionnaires

Large ouverture au Nord vers aval de la vallée de la Moselle...

Constituée d'amples terrasses alluvionnaires, accueillant des gravières, la vallée de la Moselle s'élargit après Thaon-les-Vosges jusqu'à une succession de côteaux francs. Puis elle s'ouvre progressivement vers le Nord. La présence de la rivière n'est pas toujours perceptible de loin mais l'eau reste toujours présente pour animer le paysage (affluents, confluences, zones humides, canal des Vosges, étangs).

...ponctuées de buttes, support des monuments...

Plusieurs buttes offrent des points de vues intéressants sur la vallée. Ils sont souvent le support de monuments de mémoire ou religieux et d'ouvrages de défense militaire datant de différentes époques.

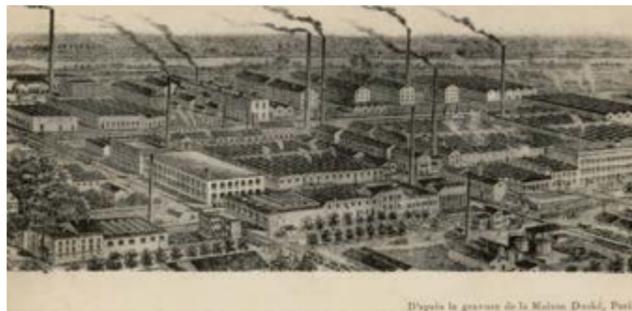
Par exemple, la Croix de Lorraine et sa table d'orientation, située à 385m sur la colline du Haut Mont signalent la victoire de la Première Guerre mondiale en offrant une vaste vue à l'Ouest et à l'Est de Charmes.



Le Fort d'Uxegney, haut lieu d'un système de fortifications, édifié en 1884

...de paysages de vallée industrialisée dès 1870...

Au moment de l'annexion allemande de l'Alsace, avec l'arrivée du chemin de fer et l'ouverture du canal, les conditions ont été réunies pour l'essor de l'industrie textile dans la vallée, donnant naissance à de véritables villes-usines avec leurs cités ouvrières comme Thaon-les-Vosges, Vincey, Nomexy et Charmes. La production énergétique s'affiche dans le paysage au travers des grandes cheminées d'usines en briques rejetant des fumées de bois et de charbon.

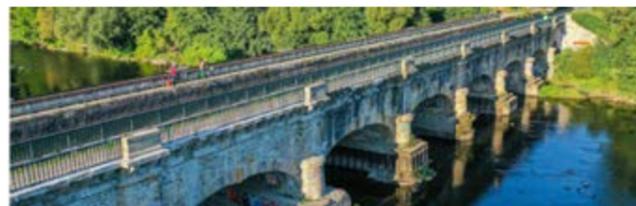


Un paysage industriel de la commune de Thaon-les-Vosges au XIX^e siècle

...traversés de nombreuses infrastructures linéaires.

Le développement des activités humaines s'accompagne de nombreuses infrastructures de communication dans le paysage :

- La Route nationale 57, 2x2 voies, à la fois porte d'entrée et pénétrante des Vosges Centrales
- La Voie ferrée Paris-Remiremont
- Le Canal des Vosges,
- De grandes lignes à haute tension, sur la rive droite de la Moselle, moins urbanisée.

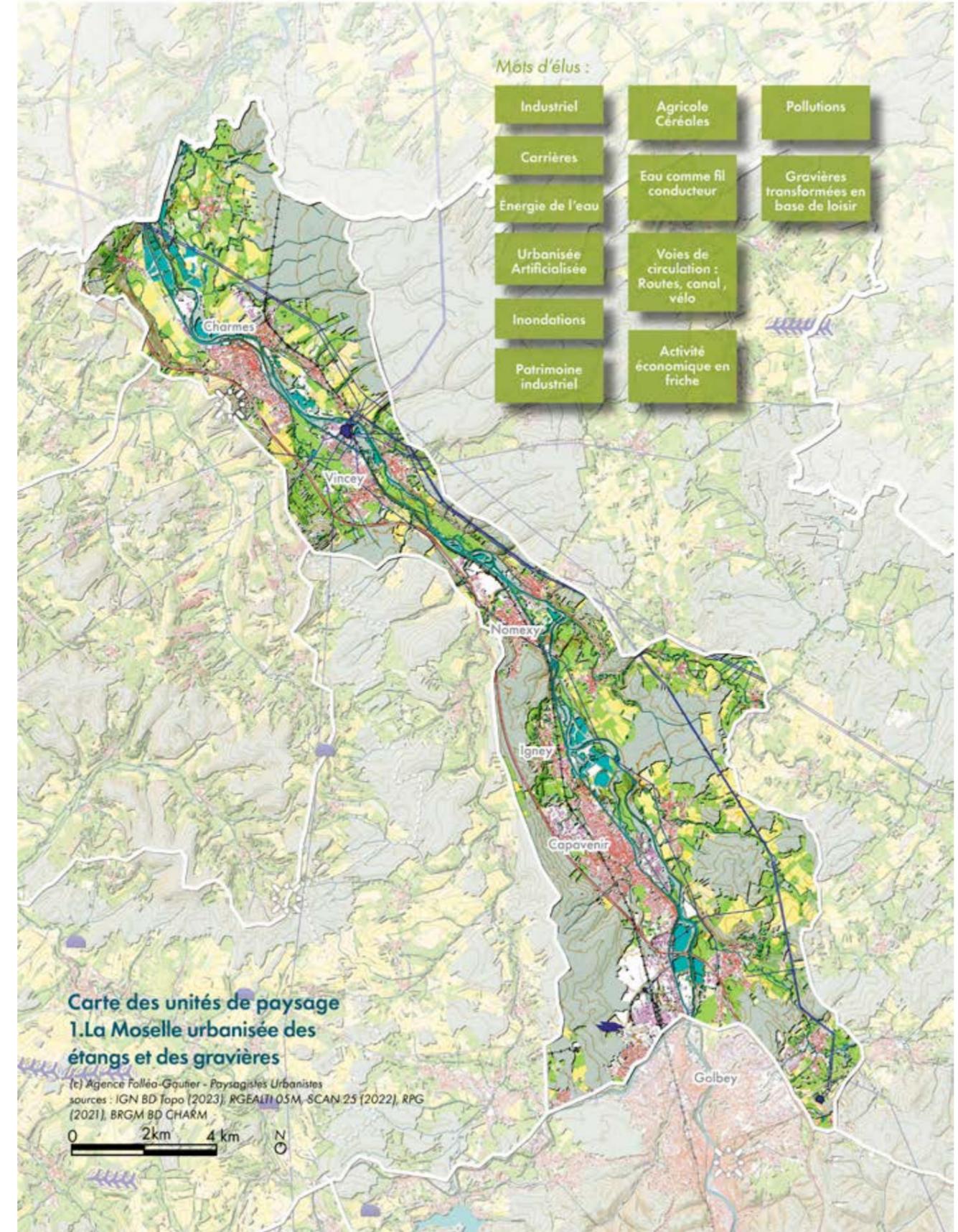
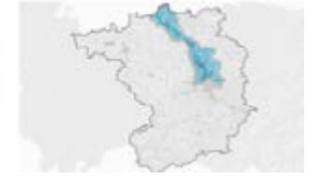


Le pont canal à Golbey



Un paysage ponctué de lignes à haute tension à Vincey

La Moselle urbanisée des étangs et des gravières



Enjeux, sensibilité et opportunités :



Ancienne friche usine Boussac de Vincey, prise depuis la ligne ferroviaire



Route Nationale 57 entre Vincey et Charmes

Desserrer la pression urbaine sur les paysages agricoles patrimoniaux et les espaces naturels...

La vallée de la Moselle concentre à la fois des agglomérations qui tendent à s'étirer à la sortie des principaux pôles urbains, des milieux naturels très riches (prairies humides dans la zone de divagation de la rivière, des étangs, de grandes forêts réservoirs de biodiversité) et des zones de cultures dont certaines ont des débouchés en circuits-courts pour le maraîchage. **Les tensions liées aux usages parfois incompatibles demandent une attention particulière pour éviter la dégradation des paysages.**

Des paysages de la mobilité, vus à vitesse variable...

La forte circulation dans la Vallée de la Moselle donnent à ces paysages souvent regardés durant les trajets, une importance particulière pour les habitants comme pour les visiteurs.

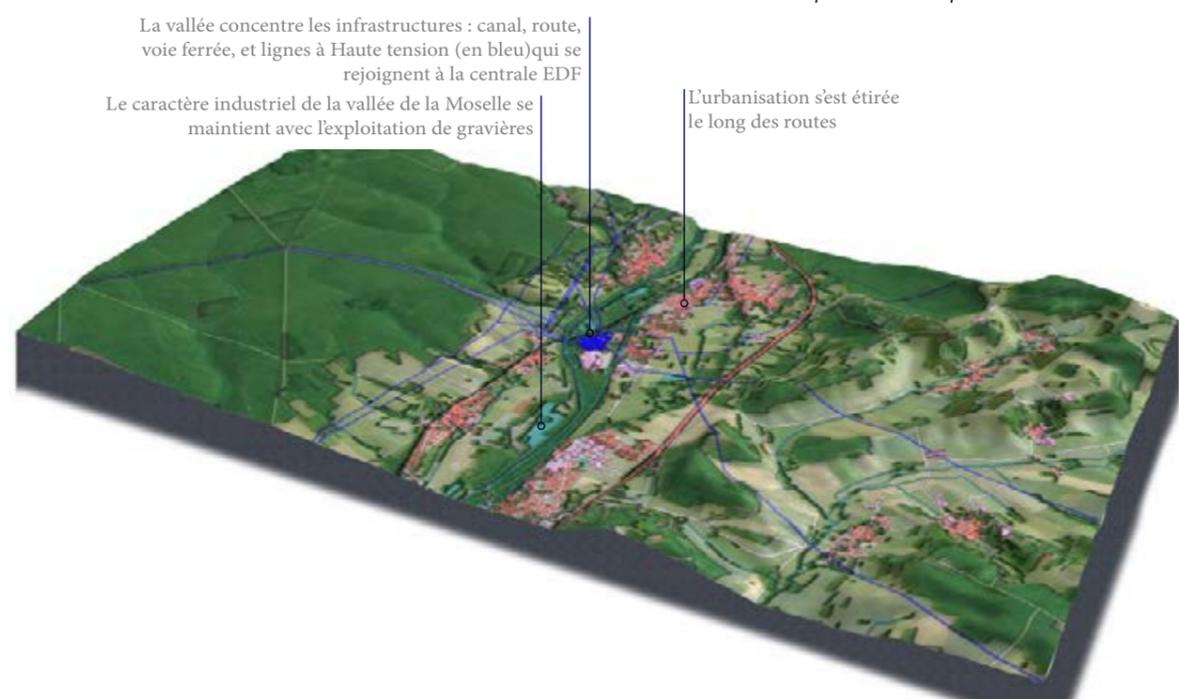
La préservation ou la valorisation des vues, surtout quand elles sont dégagées et l'amélioration des zones dégradées sont des priorités, notamment le long de la RN57, de la voie ferrée, des routes paysages, des axes verts, du canal des Vosges ouvert à la navigation de plaisance, de la vélo-route « Echappée bleue », des grands sentiers de randonnée pédestre (n°7, 507, 501) et des points hauts remarquables.



Un espace naturel très riche



Une zone de culture à proximité d'un espace urbanisé



La vallée concentre les infrastructures : canal, route, voie ferrée, et lignes à Haute tension (en bleu) qui se rejoignent à la centrale EDF

Le caractère industriel de la vallée de la Moselle se maintient avec l'exploitation de gravières

L'urbanisation s'est étirée le long des routes

Enjeux, sensibilité et opportunités :

Un patrimoine historique marqueur du paysage...

Les silhouettes des monuments installés sur les points hauts sont devenues familières dans le paysage. **Ces témoins du passé sont des atouts à considérer dans les évolutions futures paysagères pour favoriser des recompositions harmonieuses quelles que soient les échelles de perception.** De plus, les paysages visibles depuis ces points hauts ne doivent pas être masqués par des aménagements touristiques inadaptés.



Monument de Lorraine à Charmes



Citadelle de Châtel-sur-Moselle



Les friches industrielles à Vincey, Nomexy et Thaon-les-Vosges

Des friches industrielles en position de vitrines paysagères...

L'héritage industriel a laissé de grands bâtiments abandonnés, très visibles, en bord de Moselle ou de canal, ou de voie ferrée dont certains sont remarquables au plan architectural malgré leur vétusté. Leur reconversion ou leur restauration seraient un atout aux plans touristiques et économiques du fait de leur situation en vitrine du territoire. Quelques témoins énergétiques sont aussi à considérer dans le même esprit comme les cheminées d'usine ou encore la chaufferie thermique de Nomexy.

Des paysages urbains et économiques banalisés...

Dans cette zone de forte pression urbaine, l'impact paysager des extensions urbaines avec des zones d'activités et des lotissements standardisés est peu valorisant en entrées de villes ou de villages. Les paysages urbains traversés à Charmes, Nomexy, Vincey, et Thaon, en partie reconstruits après-guerre présentent des espaces publics très minéralisés, voués à l'automobile, qui contribuent à leur perte d'attractivité. Les opérations de requalification en cours offrent l'opportunité de porter une attention spéciale à la renaturation en ville.



Zone d'activités économiques (ZAE) d'Epinal-Nomexy en entrée de ville de Nomexy depuis la D 157.



L'entrée de ville à Thaon-les-Vosges

Prévoir le devenir de gravières et de carrières après l'exploitation...

La Vallée de la Moselle est aussi un lieu d'extraction de matériaux où les excavations, les stock de déblais et les équipements impactent temporairement le paysage. **La question de leur devenir est une opportunité pour façonner des paysages qualitatifs, en harmonie avec l'identité du territoire tout en cherchant à compenser les dégradations du milieu naturel, notamment à Chavelot et à Charmes.**



Un paysage marqué par l'industrie et l'extraction de matériaux en périphérie de Golbey et de Chavelot

Enjeux, sensibilité et opportunités :

1. VALEURS PAYSAGERES

2. POINTS FAIBLES

RELIEFS ET VUES

- Des reliefs marquants qui animent le territoire
- Des points de vue larges sur le territoire
- Des points de vue peu valorisés

AGRICULTURE

Des paysages agricoles patrimoniaux

- Des paysages agricoles riches en haies
- Prairies
- Prairies réservoir de biodiversité
- Vergers
- Des continuités écologiques fonctionnelles d'intérêt régional et SCoT
- Des paysages agricoles appauvris en haies
- Des continuités écologiques peu fonctionnelles d'intérêt régional et SCoT
- Lisières villageoises à préserver/renforcer

EAU

Des paysages patrimoniaux organisés par l'eau

- Bords de Moselle accessibles
- Coupure verte le long de la Moselle
- Canal de l'Est
- Voie verte
- La Moselle
- Plan d'eau
- Des vallons boisés et/ou pâturés aux ambiances intimistes
- Centrale hydro-électrique
- Berges de la Moselle peu accessibles ou privatisées

FORETS

De belles forêts mixtes

- Forêts
- Forêts réservoirs de biodiversité

HABITAT ET ACTIVITES

Un patrimoine bâti identitaire

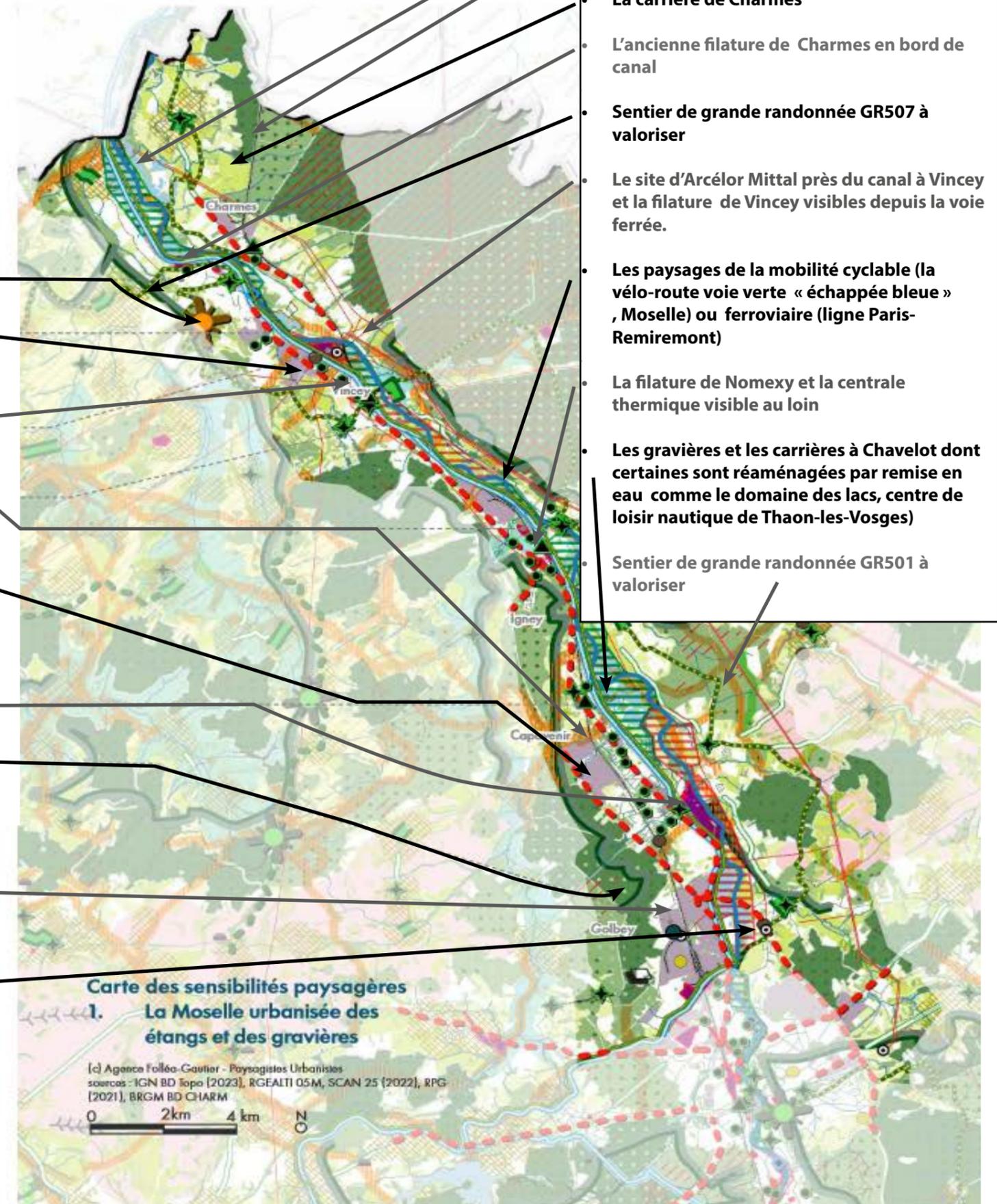
- Monuments historiques
- Usoirs
- Cités thermales
- Cités ouvrières
- Gares
- De nombreuses friches en attente de reconversion
- Des zones d'activité peu valorisées d'un point de vue paysager

MOBILITES ET RESEAUX

Des mobilités qui valorisent le paysage

- Routes paysagères, belvédères
- GR
- Sentiers
- Axes verts SCoT
- Urbanisation linéaire le long des routes/routes banalisantes

- Les points de vue paysagers sur la vallée de la Moselle à préserver et à mettre en valeur (Monument de Lorraine à Charmes, Forteresse médiévale à Châtel...).
- Les zones économiques à améliorer au plan paysager pour un effet vitrine (l'Hermitage, Tube de Vincey, ZAE de Nomexy, INNOVA 3000 à Thaon).
- Les paysages urbains peu valorisés des entrées et des traversées de villes et de villages (Charmes, Nomexy, Vincey, Thaon).
- L'ensemble urbain de ville-usine remarquable de Thaon avec ses bâtiments de friches industrielles avec toitures à sheds, ses cités ouvrières et le théâtre de la Rotonde.
- Le réservoir de biodiversité d'intérêt régional de la forêt de souche à préserver
- L'Ecoparc de la Green Valley
- Les paysages urbains peu valorisés le long des routes et en entrées de villes et de villages (Charmes, Nomexy, Vincey, Chatel, Thaon, Chavelot, Golbey)



- La zone de la Moselle Sauvage classée Natura 2 et Forêt de Charmes classée réservoir de la biodiversité d'intérêt régional
- La carrière de Charmes
- L'ancienne filature de Charmes en bord de canal
- Sentier de grande randonnée GR507 à valoriser
- Le site d'Arcélor Mittal près du canal à Vincey et la filature de Vincey visibles depuis la voie ferrée.
- Les paysages de la mobilité cyclable (la vélo-route voie verte « échappée bleue », Moselle) ou ferroviaire (ligne Paris-Remiremont)
- La filature de Nomexy et la centrale thermique visible au loin
- Les gravières et les carrières à Chavelot dont certaines sont réaménagées par remise en eau comme le domaine des lacs, centre de loisir nautique de Thaon-les-Vosges)
- Sentier de grande randonnée GR501 à valoriser

2. Epinal et ses coteaux boisés

Caractéristiques :

La vallée de la Moselle où se love Epinal...

Le passage des collines sous-vosgiennes à la plaine s'effectue par un relief en verrou rocheux à hauteur de la ville principale, qui a donné le matériau de construction des principaux monuments (basilique, château...). De nombreuses falaises rocheuses de grès agrémentent les paysages urbains.



Une vue depuis le parc du château sur les toits du cœur historique de la cité des images



Une vue du Château d'Epinal depuis la ville

Une vue plongeante sur l'urbanisation d'Epinal depuis Chantraine

La Couronne forestière spinalienne, un patrimoine naturel prisé des habitants...

Epinal est une ville entourée de forêts d'essences mixtes riches en biodiversité, qui abritent des espèces rares de chiroptères dans les forts abandonnés et les anciennes infrastructures militaires de la première guerre mondiale. Un espace de nature sensible a été créé à l'étang de la Comtesse près du lac de Bouzey (zone Natura 2000).

Les habitants d'Epinal profitent des paysages forestiers grâce à un réseau fournis de chemins balisés en pleine nature ou en balcon au-dessous d'Epinal.



La fontaine Guéry à Epinal

Les hauteurs boisées de Chantraine



Une vue aérienne du lac de Bouzey



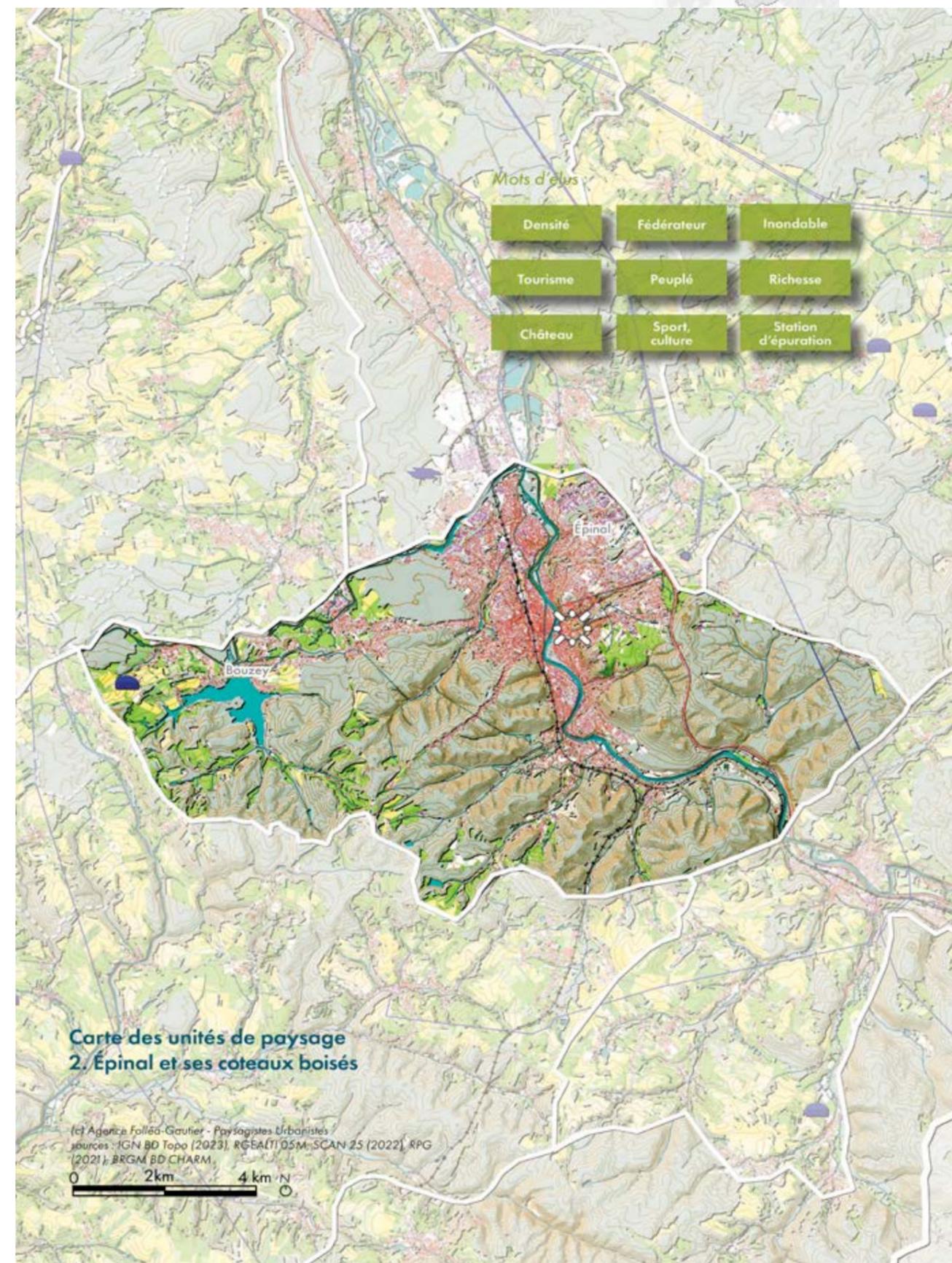
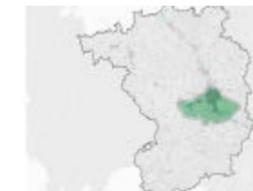
Le lac de Bouzey depuis le bord

Bouzey, un paysage lacustre proche de la Ville...

Le Canal des Vosges et la rigole d'alimentation du lac de Bouzey traversent les paysages forestiers à l'Ouest. Les sentiers longeant ces infrastructures permettent de rejoindre facilement et sans voiture le lac de Bouzey. Le lac de retenue de Bouzey, vaste plan d'eau 127 hectares, bordé par une digue, sert de réservoir au Canal des Vosges. Les paysages y sont variés, avec une urbanisation de villégiature composée de maisonnettes du début du XXème siècle et de pavillons de différentes époques de construction.

Grande destination de loisirs de plein air spinalienne, de nombreuses activités s'y pratiquent (randonnées à pied ou à vélo, navigation de plaisance, pêche, d'équitation, de camping).

Épinal et ses coteaux boisés



Enjeux, sensibilité et opportunités :



Vue lointaine sur Epinal depuis les hauts de Laufromont



Un paysage agricole en périphérie d'Epinal

Préserver durablement la qualité des espaces naturels autour de Bouzey et en forêt d'Epinal...

L'omniprésence de la forêt est sans doute le plus fort marqueur paysager d'Epinal et de ses alentours. **Toutefois la fréquentation et le changement climatique sont des facteurs de fragilisation de la biodiversité forestière et des ressources en bois.** De nouveaux modèles d'exploitations et de mise en valeur touristiques seront sans doute à explorer.

Mettre en scène la proximité de la ville et de la forêt ou la campagne...

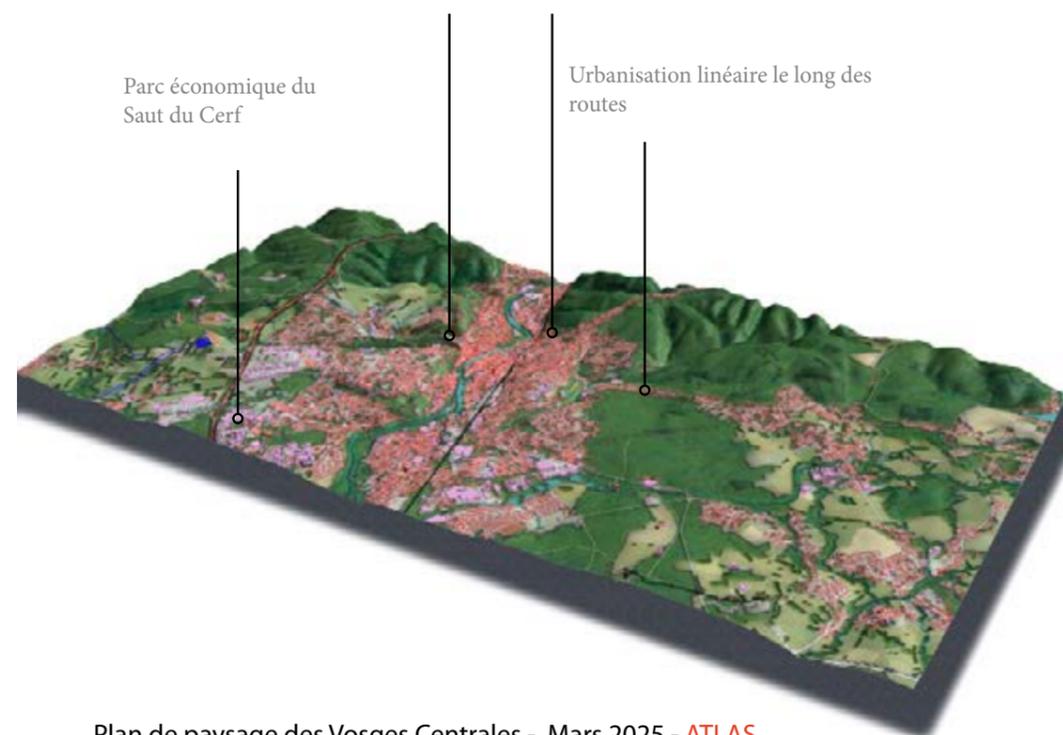
La particularité d'Epinal est de permettre un passage direct de la ville à la forêt ou à la campagne, offrant parfois de belles profondeurs de vues à mettre en scène.

Le potentiel photovoltaïque ou agrivoltaïque des espaces périurbains risque de faire évoluer cette belle image bucolique. **La transition énergétique et écologique donne l'occasion de renforcer le réseaux de sentiers existants et d'y planter des arbres, des haies basses et des panneaux pédagogiques d'information pour une meilleure acceptabilité sociale des changements.**



Un espace naturel sensible, l'étang de la Comtesse

Château d'Epinal et Coteau Saint-Antoine
Deux points de vues majeurs à considérer lors de nouvelles implantations d'énergies



Plan de paysage des Vosges Centrales - Mars 2025 - ATLAS

Enjeux, sensibilité et opportunités :

Trouver une place pour le photovoltaïque dans le paysage urbain...

La transition énergétique apparaît déjà dans le paysage urbain spinalien avec des bâtiments publics autonomes et l'installation d'ombrière sur parkings. **Le potentiel de développement du photovoltaïque sur toiture est le plus important des Vosges Centrales.**

Cependant la question va se poser de conserver une harmonie d'ensemble, notamment pour les vues depuis les hauteurs. La compatibilité de l'héritage historique avec la technologique énergétique sera aussi à étudier notamment dans les périmètres classés.



La vue depuis le parc du château sur les toits du coeur historique de la cité des images



Une vue aérienne de la Moselle au coeur d'Epinal



Les accès piétons seront remaniés le long de la Moselle et sur l'île Bragard de l'Ecoquartier de Bitola

Reconquérir les berges de la Moselle et des gravières...

L'accès aux berges de la Moselle n'est facilité que dans les grands parcs urbains (Espace cours, port d'Epinal...). L'urbanisation passée n'a pas fait de ce sujet une priorité, limitant ainsi les possibilités d'intervention actuelle.

Des efforts sont cependant entrepris pour améliorer les accès piétonniers à l'occasion d'opérations urbaines comme l'Ecoquartier de Bitola.

Les équipements hydrauliques et hydroliens de la Moselle animent le paysage et peuvent faire l'objet de support pédagogique.

Améliorer les entrées de villes...

Comme dans beaucoup d'agglomérations françaises, les zones économiques, commerciales ou industrielles se sont développées en entrée de ville sans recherche particulière au plan paysager.

La forte présence de la forêt a permis de conserver des arbres dans certains sites qui soulignent d'autant plus la pauvreté architecturale et paysagère des zones commerciales. (ex : zone Leclerc et à Golbey ou le long de la route RD 460 vers Bouzey).



L'entrée de ville à Golbey vers la RD166 en direction d'Uxegney



L'entrée de ville à Golbey vers la RD166 en direction de Golbey

Stopper les extension urbaines linéaires le long des routes pour freiner la banalisation des paysages périurbains...

L'étirement de l'urbanisation le long des routes, notamment sur la RD 460 (Sanchev, Les Forges) en direction de Bouzey s'est poursuivie avec les formes architecturales hétérogènes entraînant une banalisation des paysages.

Plus au sud, les lisières forestières sont également ponctuées de construction plus ou moins récentes (Route de la Vège-les-Bains, RD 434).



L'étirement urbain le long de la RD 460 en limite de lisière forestière aux Forges

Enjeux, sensibilité et opportunités :

1. VALEURS PAYSAGERES

2. POINTS FAIBLES

RELIEFS ET VUES

-  Des reliefs marquants qui animent le territoire
-  Des points de vue larges sur le territoire
-  Des points de vue peu valorisés

AGRICULTURE

Des paysages agricoles patrimoniaux

-  Des paysages agricoles riches en haies
-  Prairies
-  Prairies réservoir de biodiversité
-  Vergers
-  Des continuités écologiques fonctionnelles d'intérêt régional et SCoT
-  Des paysages agricoles appauvris en haies
-  Des continuités écologiques peu fonctionnelles d'intérêt
-  Lisières villageoises à préserver/renforcer

EAU

Des paysages patrimoniaux organisés par l'eau

-  Bords de Moselle accessibles
-  Coupure verte le long de la Moselle
-  Canal de l'Est
-  Voie verte
-  La Moselle
-  Plan d'eau
-  Des vallons boisés et/ou pâturés aux ambiances intimistes
-  Centrale hydro-électrique
-  Berges de la Moselle peu accessibles ou privatisées

FORETS

De belles forêts mixtes

-  Forêts
-  Forêts réservoirs de biodiversité

HABITAT ET ACTIVITES

Un patrimoine bâti identitaire

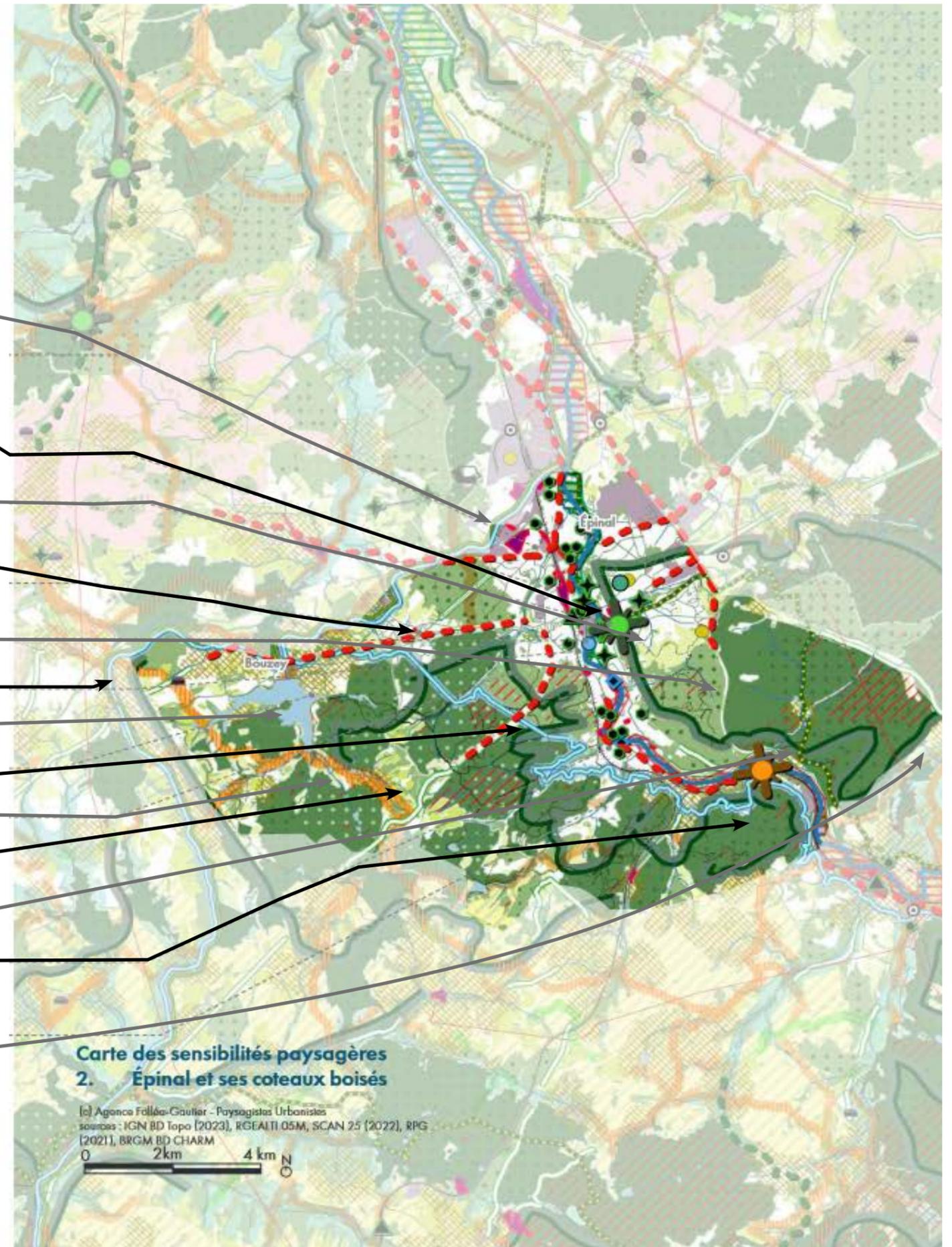
-  Monuments historiques
-  Usoirs
-  Cités thermales
-  Cités ouvrières
-  Gares
-  De nombreuses friches en attente de reconversion
-  Des zones d'activité peu valorisées d'un point de vue paysager

MOBILITES ET RESEAUX

Des mobilités qui valorisent le paysage

-  Routes paysagères, belvédères
-  GR
-  Sentiers
-  Axes verts SCoT
-  Urbanisation linéaire le long des routes/routes banalisantes

- Des zones économiques en entrée de villes à améliorer (Zone commerciale Leclerc à Golbey),
- Points de vue à valoriser (Château d'Épinal, Eglise de Chantraine),
- Chemin des dix à Laufromont (vues à valoriser)
- RD 460, une route banalisée aux formes architecturales hétérogènes entre Épinal et Bouzey,
- RN 57, un paysage forestier à préserver
- Le canal des Vosges
- Lac de Bouzey
- Rigole d'alimentation du lac de Bouzey
- Vue à valoriser du Val de l'âne
- La couronne forestière d'Épinal
- Sentier de Grande randonnée GR n°501 (Chemin des Ducs)
- Cimetière militaire de Dinozé
- Route paysage RN 11 avec vues lointaines vers les Vosges au niveau de la Baffe-Mossoux



3. La confluence de la Moselle et de la Vologne

Caractéristiques :



La forêt de Pouxeux sur les côteaux de grès



La densité urbaine au coeur d'Arches

La Vallée de la Moselle très encaissée en amont...

Très réduite par les côteaux forestiers de grès en amont, la vallée s'élargit en prairies pâturées à la hauteur de la confluence avec la Vologne. Les voies de communications vers la Région Bourgogne Franche-Comté s'y resserrent (RN 57 ; ligne de Remiremont et de Saint-Dié).

Le manque d'espace a conduit à densifier fortement l'urbanisation là où elle était possible donnant des paysages urbains très chargés. Les atouts d'accessibilité ont favorisé l'implantation d'usines de grands groupes (Nestlé, Usine de papier d'Arche du groupe F.I.L.A.).

Plus au sud le plateau d'Hadol à l'ambiance plus campagnarde...

Le coteau sud borde le plateau d'Hadol, entaillé par plusieurs ruisseaux (les Nauves, la Niche, la Racine...). Les sols riches cultivés alternent avec des prairies et des forêts.

L'habitat traditionnel est dispersé en nombreux hameaux typiques. Ce secteur est très prisé par les accédants à la propriété du fait de la qualité de ses paysages qui ouvrent parfois sur des vues lointaines vers les Vosges ou la Vôge.



Des paysages agricoles et vues du plateau de Hadol



Prairies proches de la confluence de la Moselle et de la Vologne à Jarménil



Croisement de la RD 42 et la RD 159 vers la vallée de la Vologne

Au Nord, la vallée de la Vologne, une brèche vers le Massif Vosgien...

La Vologne rejoint la Moselle à hauteur de Jarménil et ouvre une brèche sur le plateau forestier vers le massif vosgien en rattrapant la route RD11 vers Gérardmer et Bruyère.

Le sentier de grande randonnée N°501 chemine sur la rive droite de la Moselle et voisine avec la boucle de la Vologne.

En descendant sur la rive droite de la Moselle, à la confluence du ruisseau d'argent, à hauteur d'Archettes une seconde ouverture conduit plus près d'Epinal, également vers la route de Gérardmer.

La confluence de la Moselle et de la Vologne



Enjeux, sensibilité et opportunités :



La vallée de la Moselle en crue

Améliorer les paysages de la mobilité de l'entrée Sud...

Les paysages de bord de Moselle offrent une ambiance plus montagnaise. Les premières collines sous-vosgiennes en fond sont vues par un flux important de touristes voyageant en voiture ou en train. Toutefois les paysages sont très marqués par les nombreuses infrastructures. Un soin particulier devra accompagner l'insertion de futures installations énergétiques qui viendront encore s'y ajouter.

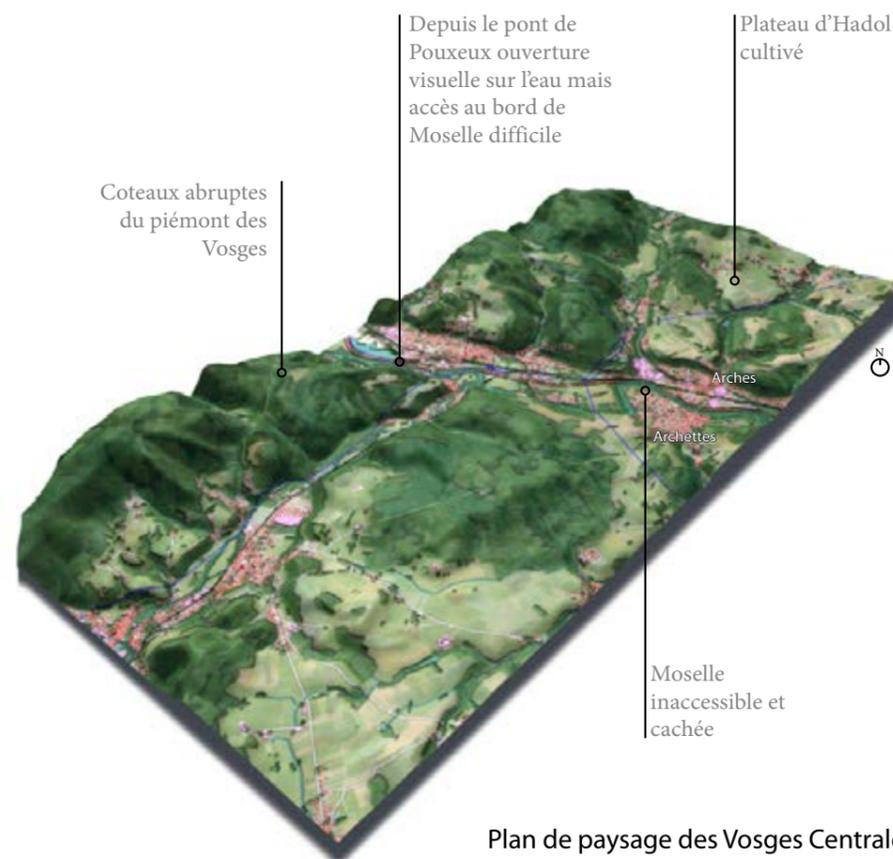
L'accès à pied aux berges de la Moselle, privatisée notamment par l'urbanisation, constitue un enjeu important qui pourra être envisagé dans le cadre du projet de sentier en bord de Moselle à l'étude à la CAE.

Reconstituer les corridors écologiques...

Environnés de grands massifs forestiers, ce petit secteur se caractérise par la rupture de plusieurs corridors écologiques du fait de la densité d'infrastructures de communication le long de la Moselle mais aussi par les pratiques agricoles à certains endroits sur le plateau sud-ouest.



Des corridors écologiques à l'entrée de Pouxoux



Plan de paysage des Vosges Centrales - Mars 2025 - ATLAS

Enjeux, sensibilité et opportunités :

Améliorer la qualité des vues depuis les côteaues...

La forte densité urbaine résultant d'ajouts successifs au fil des opportunités pose la question de l'amélioration paysagère dans la vallée de la Moselle Amont. D'autant plus que les côteaues offrent des vues plongeantes sur les rues et les immeubles dont les toitures offre un potentiel photovoltaïque.

Les ruptures d'échelle dues au relief plus marqué entraînent également une sensibilité particulière à l'éolien pour les vues plus lointaines.



Le potentiel photovoltaïque sur les toitures des bâtiments de la papeterie d'Arches



La densité urbaine au coeur d'Arches, entre industrie et bâti historique

Poursuivre les efforts d'amélioration urbaine...

Les fortes contraintes topographiques et d'infrastructures limitent la valorisation des paysages urbains, notamment par manque d'espace de recul.

Les efforts sont cependant à poursuivre notamment pour atténuer l'impression de densité qui ressort lors des traversées des centres.

Limiter le mitage dans les hameaux traditionnels...

La couronne sud d'Epinal est très prisée par les accédants à la propriété de maisons neuves depuis plusieurs décennies. Paradoxalement ces constructions viennent mitiger les paysages et appellent un meilleur encadrement de l'urbanisme.



Des lotissements pavillonnaires de la Croix Blanche en périphérie d'Archettes



Un paysage de gravière à Pouxoux le long de la RN57

Veiller à la valorisation paysagère des gravières dans la Vallée de la Moselle...

Les sites de gravières dans le lit de la Moselle sont particulièrement visibles depuis la RN 57, non loin de la porte d'entrée du Parc Régional des Ballons des Vosges. L'impact paysagère est renforcé par la présence de lignes à haute tension.

Enjeux, sensibilité et opportunités :

1. VALEURS PAYSAGERES

2. POINTS FAIBLES

RELIEFS ET VUES

-  Des reliefs marquants qui animent le territoire
-  Des points de vue larges sur le territoire
-  Des points de vue peu valorisés

AGRICULTURE

Des paysages agricoles patrimoniaux

-  Des paysages agricoles riches en haies
-  Prairies
-  Prairies réservoir de biodiversité
-  Vergers
-  Des continuités écologiques fonctionnelles d'intérêt régional et SCoT
-  Des paysages agricoles appauvris en haies
-  Des continuités écologiques peu fonctionnelles d'intérêt régional et SCoT
-  Lisières villageoises à préserver/renforcer

EAU

Des paysages patrimoniaux organisés par l'eau

-  Bords de Moselle accessibles
-  Coupure verte le long de la Moselle
-  Canal de l'Est
-  Voie verte
-  La Moselle
-  Plan d'eau
-  Des vallons boisés et/ou pâturés aux ambiances intimistes
-  Centrale hydro-électrique
-  Berges de la Moselle peu accessibles ou privatisées

FORETS

De belles forêts mixtes

-  Forêts
-  Forêts réservoirs de biodiversité

HABITAT ET ACTIVITES

Un patrimoine bâti identitaire

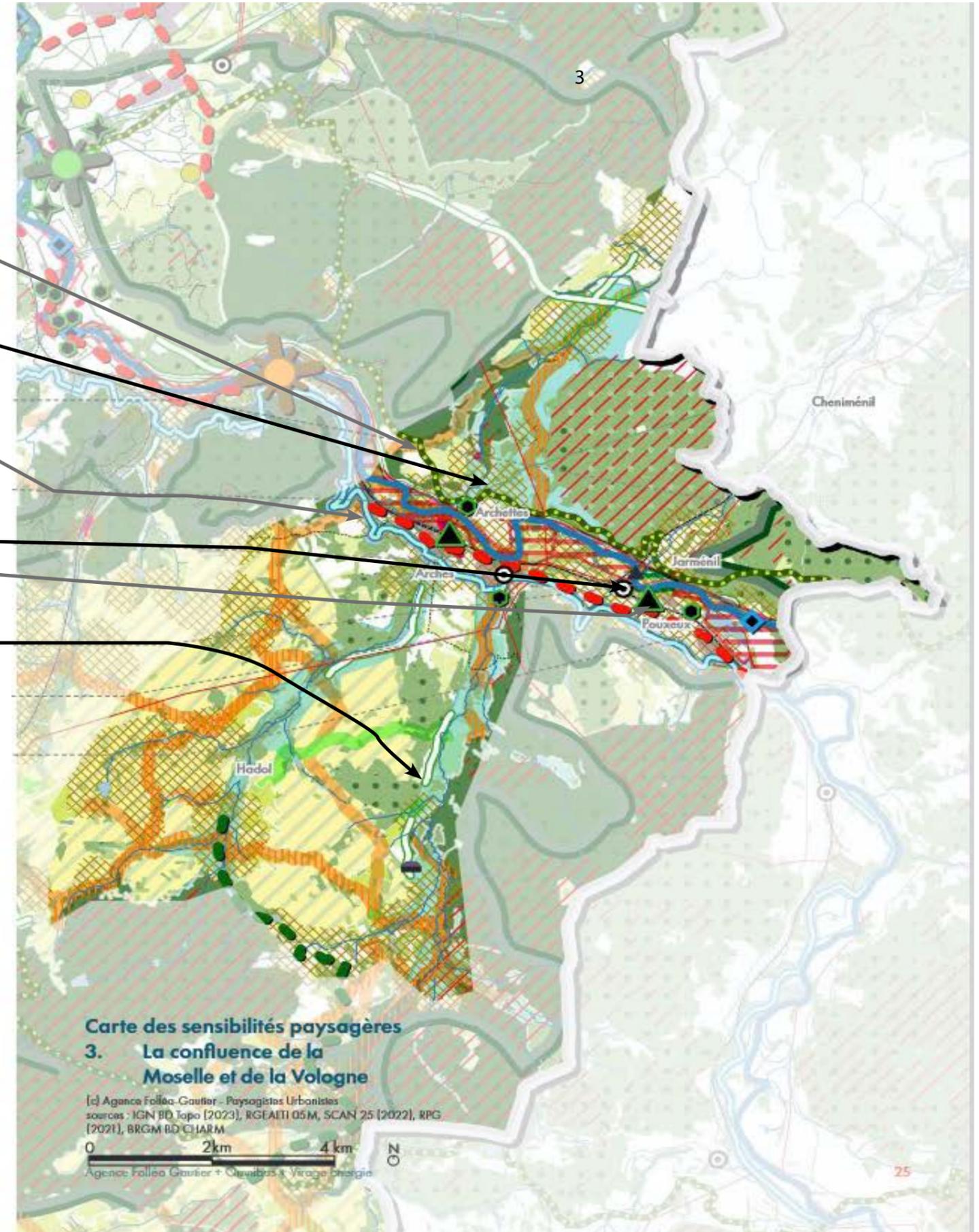
-  Monuments historiques
-  Usoids
-  Cités thermales
-  Cités ouvrières
-  Gares
-  De nombreuses friches en attente de reconversion
-  Des zones d'activité peu valorisées d'un point de vue paysager

MOBILITES ET RESEAUX

Des mobilités qui valorisent le paysage

-  Routes paysagères, belvédères
-  GR
-  Sentiers
-  Axes verts SCoT
-  Urbanisation linéaire le long des routes/routes banalisantes

- **Le sentier de grande randonnée n°501 à valoriser (améliorer l'accès aux berges de la Moselle)**
- **La RN 57, des voies ferrées et des vitrines paysagères à valoriser**
- **Un potentiel de toitures à valoriser en photovoltaïque (Usine Nestlé, papeterie d'Arches, toitures urbaines, parkings, etc)**
- **Pont de Pouxoux-Jarménil, un des rares accès à la Moselle**
- **Le paysages de gravières de Pouxoux à améliorer**
- **Des routes paysagères à préserver (RD 4) qui relient Arches à la Vôge par Hadol et Raon-aux-Bois**



4. Entre Moselle et Mortagne

Caractéristiques :



Des paysages diversifiés sur les plateaux ondulants à la sortie de Langley depuis la D32

De Grands massifs forestiers d'essences feuillues...

Les belles forêts de Charmes au Nord, de Rambervillers à l'Est et de Longchamp-Padoux—Badménil au Sud assurent les transitions avec les territoires voisins.



La vue sur la forêt de Rambervillers et le Massif des Vosges au loin



Des vergers et des bâtiments près de Haillainville



Un paysage de maraîchage devant Deyvillers sur un axe vert

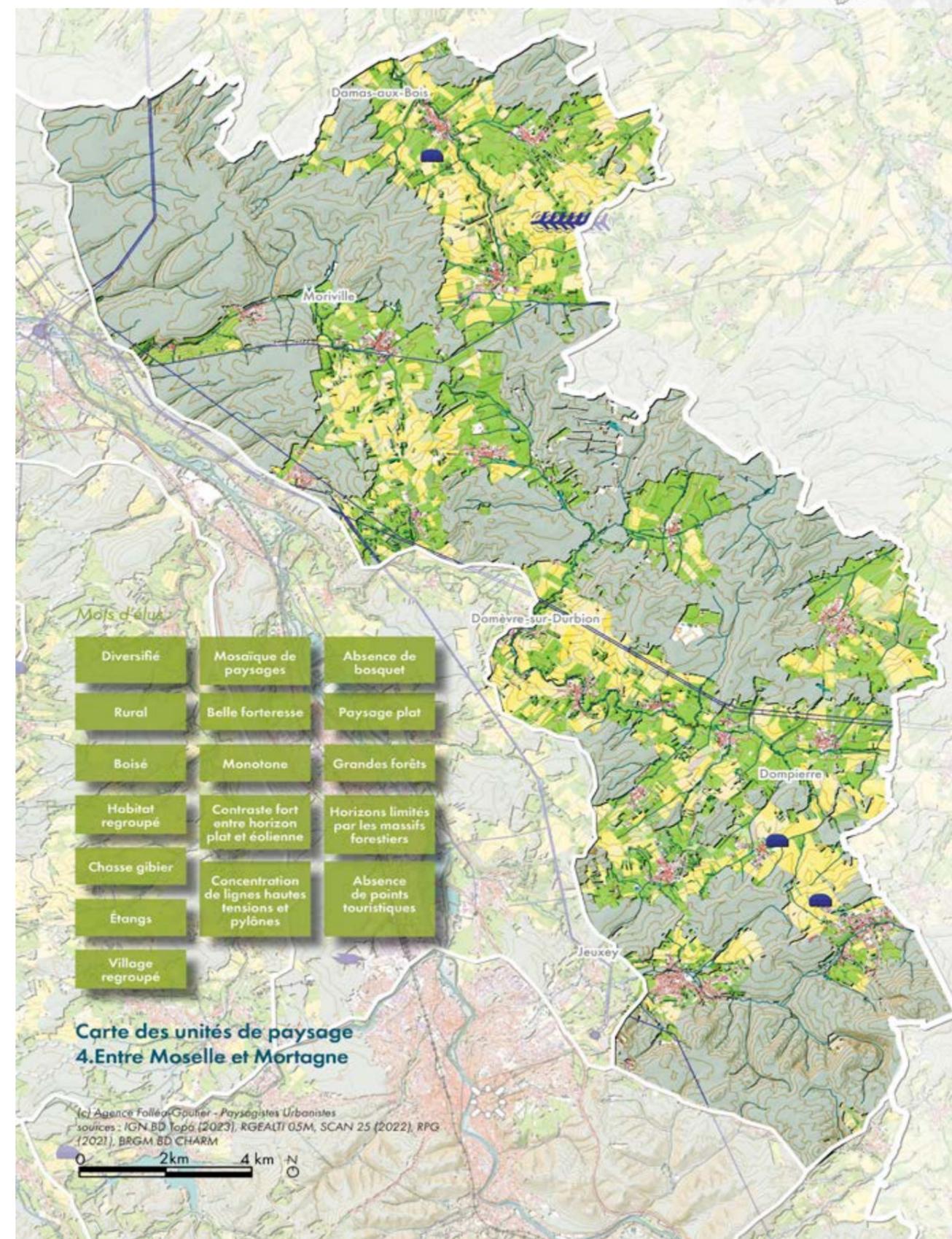
Les villages anciens cohabitent avec des lotissements récents...

Les villages anciens avec leurs silhouettes surmontées de clochers s'observent de loin. Les caractéristiques de l'architecture traditionnelle sont encore présentes (usoirs, fruitiers palissés, murs de pierres, calvaires, granges avec portes cintrées).



Une cohabitation entre lotissements pavillonnaires et bâtis anciens

Entre Moselle et Mortagne



Enjeux, sensibilité et opportunités :



L'implantation d'éoliennes non loin de la forêt de Rambervillers



À l'horizon, le front forestier à Hadigny

Préserver les ripisylves, les vergers et les haies...

Les espaces agricoles présentent de grandes étendues dégagées où la plantation de haies apporterait un peu de variété. Il est particulièrement important de veiller à conserver les haies et les ripisylves existantes du fait de leur présence moins fréquente qu'au Sud des Vosges Centrales avec des enjeux de corridors écologiques à reconstituer entre les grands massifs boisés.

Préserver les fronts forestiers...

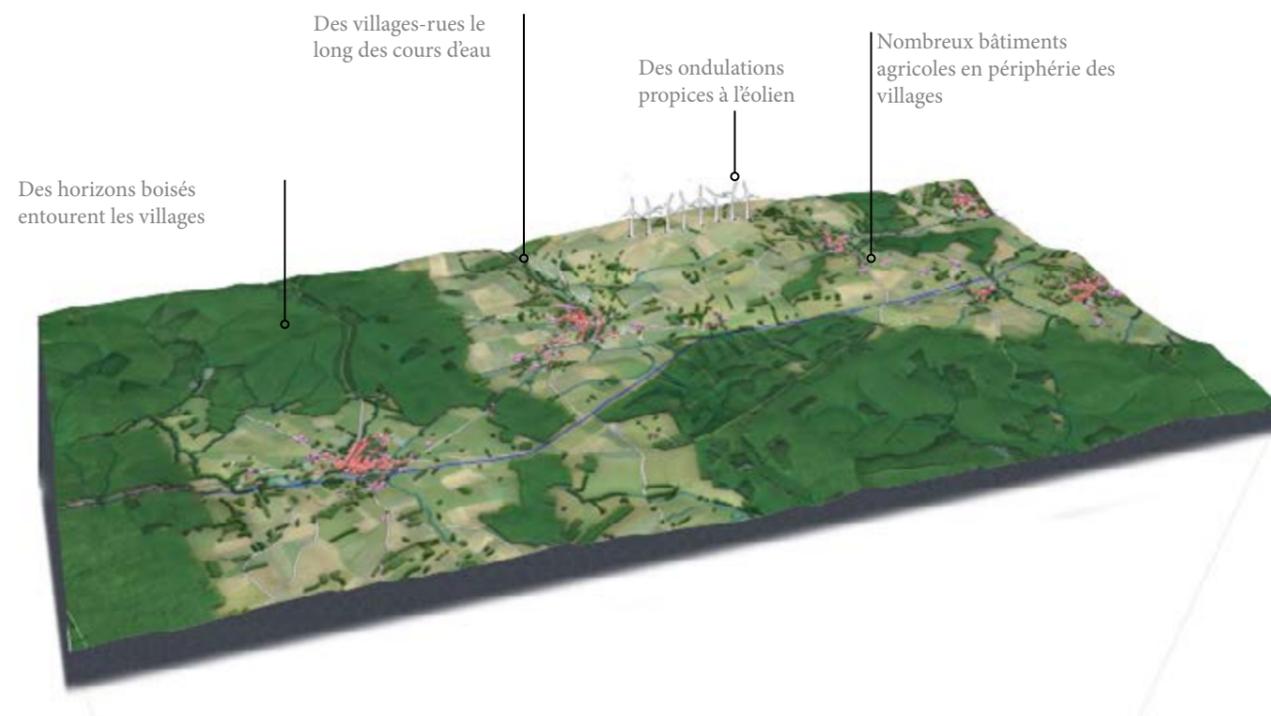
Les grands massifs forestiers de ce secteur offrent des limites paysagères intéressantes. Certaines forêts présentent aussi une sensibilité particulière comme réservoirs de biodiversité forestiers d'intérêt régional (forêt de Charmes, Padoux, Badménil) qui requièrent une attention particulière en cas de projets de production d'énergie renouvelables impactant, comme l'éolien notamment en lisière de forêt. Les zones agricoles se prêteraient sans doute mieux à l'accueil des énergies renouvelables.



Une ripisylve le long du Durbion



Des corridors écologiques trop peu présents



Plan de paysage des Vosges Centrales - Mars 2025 - ATLAS

Enjeux, sensibilité et opportunités :

Valoriser ces villages encore recherchés...

Du fait de la proximité de la vallées de la Moselle et des pôles urbains principaux, l'urbanisation s'est diffusée entraînant notamment l'apparition de lotissements ou de maisons isolées mal intégrées. Les villages peu éloignés de la RN 57 ou d'Epinal au Sud sont encore recherchés.

Cette opportunité est l'occasion de valoriser leurs cœurs de bourg (réhabilitation du bâti ancien, renaturation des espaces publics...) L'exemple du village de Moriville en cours de restructuration est à suivre.



Les entrées de village à Damas-aux-Bois et Réhaincourt

Améliorer les entrées de Villages...

Les bâtiments agricoles sont très présents à proximité des villages et les infrastructures énergétiques agricoles commencent à apparaître aussi, témoins de l'intérêt que leur portent les agriculteurs, comme par exemple à Damas aux bois (trackers et méthaniseurs), précurseurs d'une évolution qui pourrait bien se généraliser. C'est pourquoi une attention particulière serait à porter à ces paysages agricoles relativement ouverts, pour favoriser une certaine composition d'ensemble reliant mieux visuellement les équipements, le bâti existant, les plantations notamment à proximité des villages.



Les entrées de village à Dompierre et Haillainville

Mieux intégrer les zones commerciales en sortie d'Epinal et à Jeuxey...

Jeuxey a connu un important développement commercial peu maîtrisé au Plan Paysager, rendu très visible par le relief en pente. Un effort de rattrapage paysager serait à prévoir surtout le long de la route RD 46.

La zone de la Voivre qui s'est développée en zone boisée a bénéficié d'un certain adoucissement grâce la conservation d'arbres.



La zone commerciale de Jeuxey



L'entrée de ville Est à Epinal, depuis la RD420



La RD10 en direction de Dompierre offre de beaux paysages

Améliorer les paysages de la mobilité en entrée Est des Vosges Centrales...

Ce secteur constitue l'entrée Est des Vosges Centrales en venant de Saint-Dié et au-delà de l'Alsace centrales et du Nord. La route de Ramberviller (RD 46) offre de beaux panoramas et celle de Deyvillers (RD 420) a été repérée en axe vert par le SCoT. Plus au Nord la RD 32 et la RD 10 pourraient être aussi valorisées, depuis le point Haut des Rayeux.

Le sentier de Grande Randonnée 507 qui passe à travers bois non loin de Moriville et quelques routes secondaires pourraient être améliorés pour encourager la découverte à pied et à vélo des paysages forestiers.

Enjeux, sensibilité et opportunités :

1. VALEURS PAYSAGERES

2. POINTS FAIBLES

RELIEFS ET VUES

- Des reliefs marquants qui animent le territoire
- Des points de vue larges sur le territoire
- Des points de vue peu valorisés

AGRICULTURE

Des paysages agricoles patrimoniaux

- Des paysages agricoles riches en haies
- Prairies
- Prairies réservoir de biodiversité
- Vergers
- Des continuités écologiques fonctionnelles d'intérêt régional et SCoT
- Des paysages agricoles appauvris en haies
- Des continuités écologiques peu fonctionnelles d'intérêt régional et SCoT
- Lisières villageoises à préserver/renforcer

EAU

Des paysages patrimoniaux organisés par l'eau

- Bords de Moselle accessibles
- Coupure verte le long de la Moselle
- Canal de l'Est
- Voie verte
- La Moselle
- Plan d'eau
- Des vallons boisés et/ou pâturés aux ambiances intimistes
- Centrale hydro-électrique
- Berges de la Moselle peu accessibles ou privatisées

FORETS

De belles forêts mixtes

- Forêts
- Forêts réservoirs de biodiversité

HABITAT ET ACTIVITES

Un patrimoine bâti identitaire

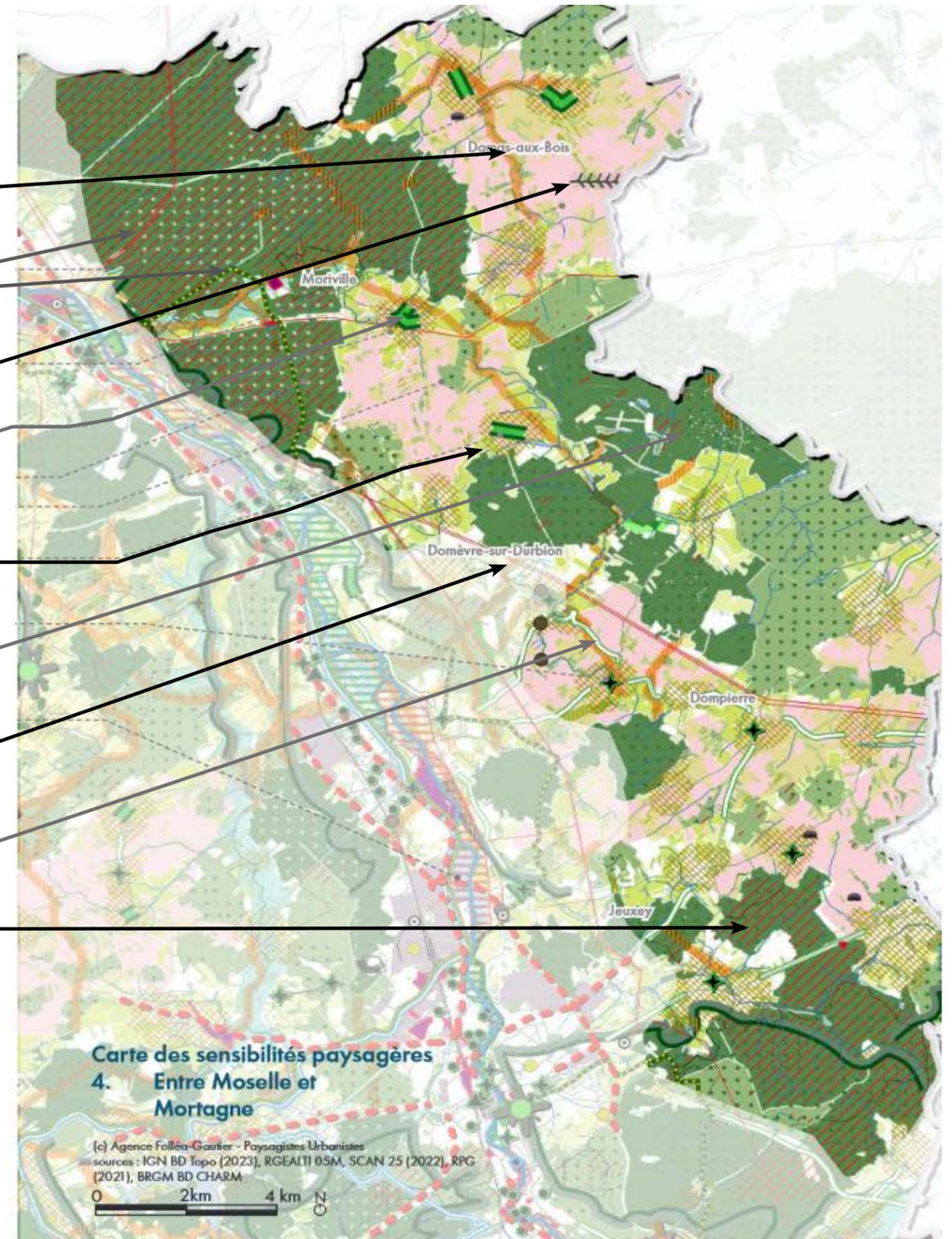
- Monuments historiques
- Usoirs
- Cités thermales
- Cités ouvrières
- Gares
- De nombreuses friches en attente de reconversion
- Des zones d'activité peu valorisées d'un point de vue paysager

MOBILITES ET RESEAUX

Des mobilités qui valorisent le paysage

- Routes paysagères, belvédères
- GR
- Sentiers
- Axes verts SCoT
- Urbanisation linéaire le long des routes/routes banalisantes

- Des villages traditionnels à valoriser (Damas-aux-bois, Haillainville) en intégrant les énergies renouvelables existantes
- La forêt de Charmes, un réservoir de biodiversité d'intérêt régional que parcourt le sentier de Grande Randonnée n° 507
- Réhaincourt-(Orthocourt), site pionnier de l'éolien (7 mats)
- Moriville, un coeur de village en pleine reconstruction
- Des villages lorrains à préserver (Hadigny, Badménil-aux-bois, Domèvre sur Durbion...)
- Des paysages forestiers humides et leurs mardelles de Padoux-Bademénil au bois (Espace naturel sensible et réservoir de biodiversité d'intérêt régional)
- Le vallon du Durbion et son chapelet de villages à valoriser
- Un réseau de route à valoriser pour la mobilité cyclable en lien avec les gares de vallée de la Moselle (RD 10, RD 46, RD 420)
- Forêt de Longchamp, réservoir de biodiversité d'intérêt régional à préserver



5. Les côtes et vallons du Pays de Mirecourt

Caractéristiques :



Des vergers à Gugney-aux-Aulx

Un patrimoine urbain ancien remarquable...

Les paysages urbains à Mirecourt et aux alentours présentent un beau patrimoine urbain du XVIème et du XVIIème siècle dont une grande partie est classée. L'artisanat de grande renommée s'est développé autour de la lutherie et du verre. Puis l'industrie est arrivée avec le chemin de fer mais elle n'a pas laissé un héritage de friches aussi lourd qu'en vallée de la Moselle.

Des paysages de petits vallons de part et d'autre du Madon...

Ce secteur offre des paysages diversifiés entre la vallée relativement large du Madon au centre et les ondulations des vallons de part et d'autre. Sur les côtes limitrophes, les hauteurs réservent des vues remarquables comme par exemple depuis de la Croix de Virine ou à Saint Vallier ou encore le long de routes paysagères (RD 10, RD28, RD39...)



La basilique Saint Pierre Fourier à Mattaincourt, marqueur historique



Silhouette du village de Bettigny



Le bourg de Circourt vu depuis le plateau

Des paysages ruraux lorrains traditionnels...

La polyculture-élevage et les parcelles plus petites des prairies donnent de la variété aux paysages agricoles, où les haies et les bosquets sont encore bien présents, tout comme la forêt. Ils servent d'écrans aux villages typiquement lorrains avec leurs fermes implantées le long des rues, leurs usoirs, leur belles ceintures arborées et leurs vergers.

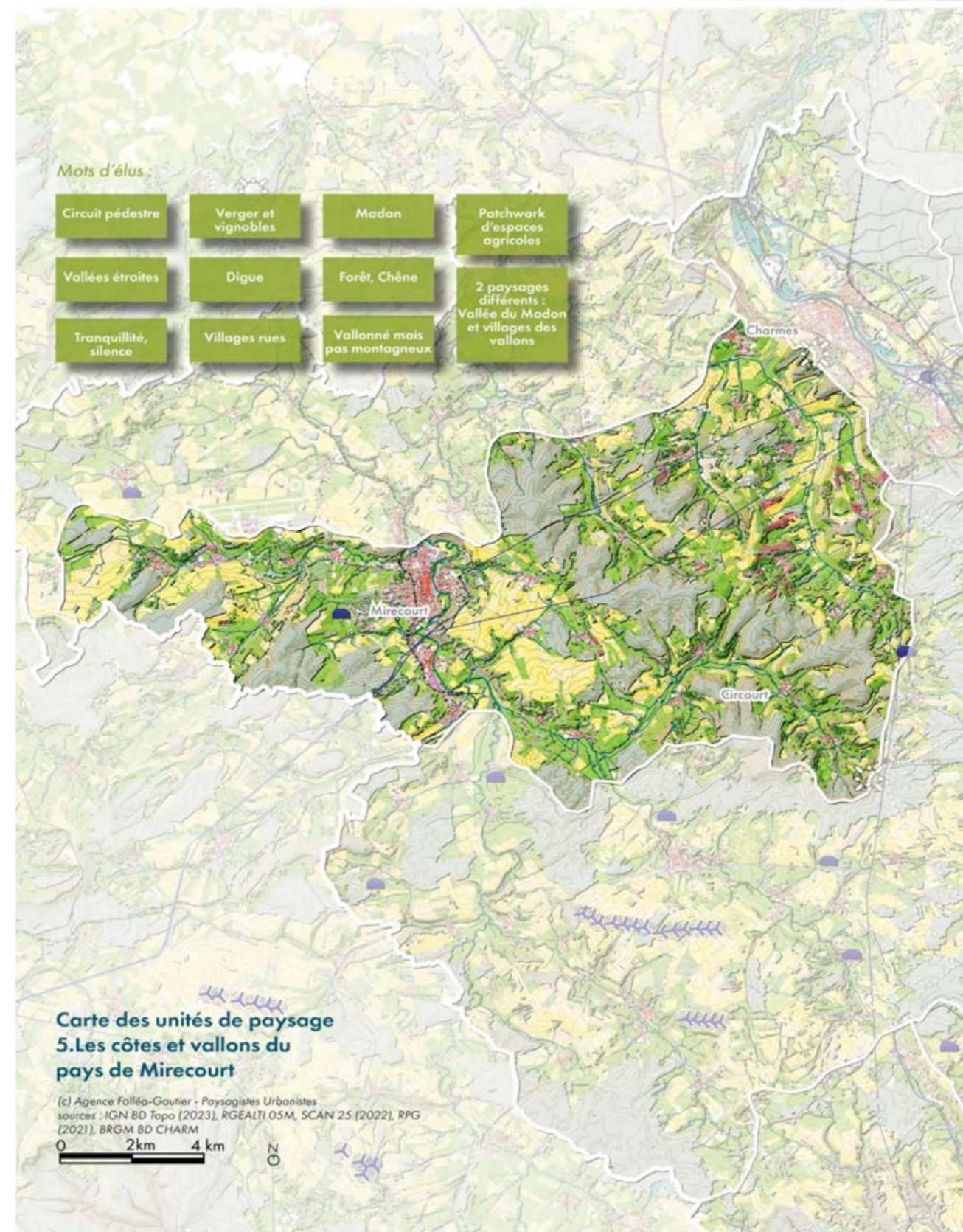
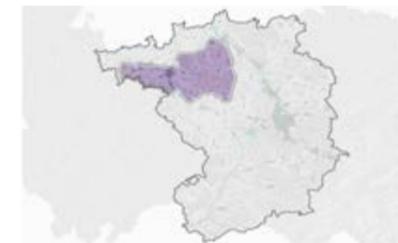
Une présence marquée de l'eau...

L'eau est présente dans toutes les Vosges mais son influence est particulièrement ressentie dans ce secteurs soumis aux crues du Madon et de ses affluents et ainsi qu'aux coulées de boues.



Le Madon en crue

Les côtes et vallons du pays de Mirecourt



Enjeux, sensibilité et opportunités :



Valoriser les paysages de vergers emblématiques...

Le Pays de Mirecourt est réputé pour ses paysages de mirabelliers, en fleurs au printemps, qui constituent un atout au plan touristique mais aussi pour la préservation du patrimoine génétique arboricole. Les vergers participent également à la biodiversité et à la continuité des corridors écologiques. Ils constituent une richesse à valoriser.



Des vergers de Gugney-aux-Aulx

Développer un tourisme vert sur les routes paysages...

Tout comme pour les vaux du Madon, les paysages méconnus, notamment ceux situés à l'Est du Pays de Mirecourt seraient à valoriser pour encourager un tourisme vert autour de la mobilité active pédestre ou cyclable. La RD10 et la RD55 offrent de beaux panoramas.

Le secteur de la Petite Sibérie autour de Saint Vallier serait à faire connaître, tout comme le chemin de grande randonnée n°507 entre Charmes et Mirecourt, reprenant une ancienne voie romaine. Ces secteurs sont identifiés comme particulièrement sensibles et peu propices à un fort développement des énergies renouvelables, notamment au plan éolien. Une attention particulière serait aussi à porter à l'insertion de panneaux photovoltaïques et des bâtiments d'agricoles.



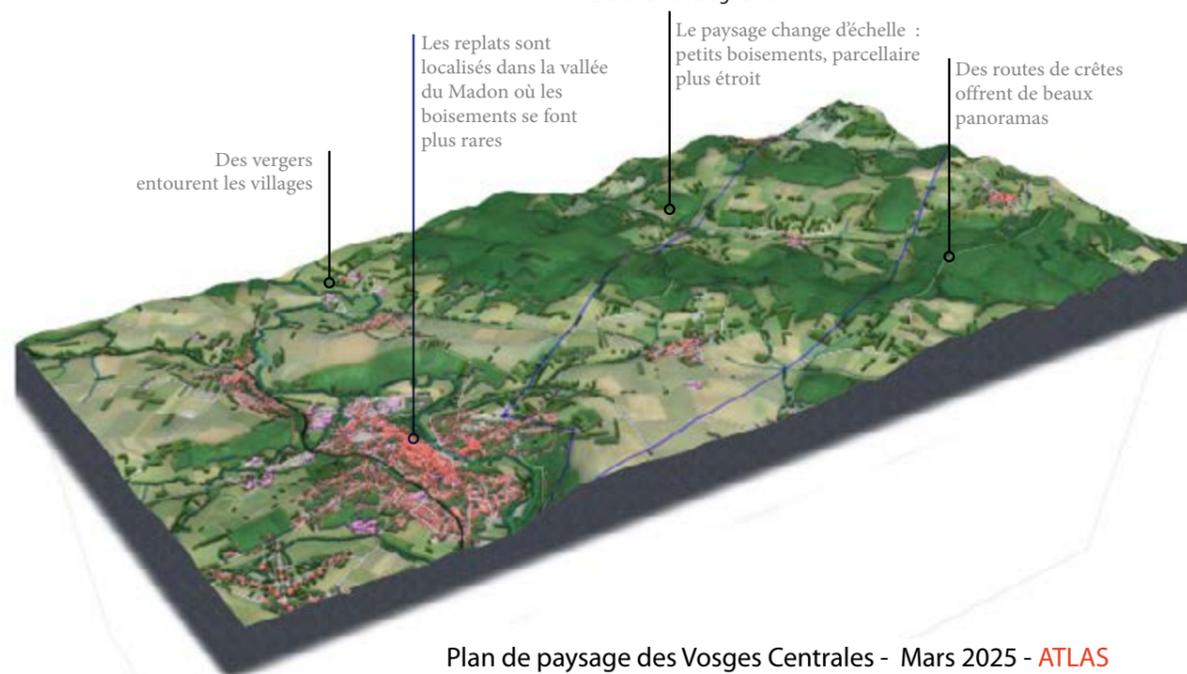
Des vignes à Rugney



Des trackers à l'entrée d'Ubexy



Des bâtiments agricoles



Plan de paysage des Vosges Centrales - Mars 2025 - ATLAS

Enjeux, sensibilité et opportunités :

Limiter les extensions urbaines dans les villages...

Les vues lointaines révèlent particulièrement l'impact négatif des extensions urbaines qui dénaturent les paysages champêtres. Les ceintures arborées typiques de ce secteur, notamment les vergers traditionnels sont à préserver pour ménager des transitions entre les bourgs et les champs.



Des extensions urbaines à Madegney



Le coeur de bourg minéralisé à Bettegney Saint Brice



L'ancienne usine Parisot à Mattaincourt

Améliorer les paysages urbanisés...

L'agglomération de Mirecourt rencontre de fortes difficultés pour améliorer son patrimoine urbain car une grande partie de son centre-ville est classé monument historique sans que ses propriétaires disposent des moyens de procéder aux travaux nécessaires de restructuration.

Le patrimoine industriel est en cours de requalification avec un potentiel photovoltaïque important en toiture (Mattaincourt). Une attention particulière serait à porter sur les entrées de ville. Les cœurs de bourgs présentent de grandes surfaces bitumées dépassant largement les besoins de la circulation automobile qui gagneraient à être réaménagées et végétalisées.

Révéler la présence de l'eau dans le paysage tout en canalisant les risques...

La prévention des risques liés à l'eau a primé sur son attrait paysager dans les choix d'aménagement.

La maîtrise des risques notamment d'inondation peut néanmoins être couplée à une mise en valeur de l'eau dans les villages.

La Ville de Mirecourt s'est d'ores et déjà engagée dans l'aménagement des berges du Madon à l'arrière de son centre-ville.



Les berges du Madon à Mirecourt

Enjeux, sensibilité et opportunités :

1. VALEURS PAYSAGERES

2. POINTS FAIBLES

RELIEFS ET VUES

- Des reliefs marquants qui animent le territoire
- Des points de vue larges sur le territoire
- Des points de vue peu valorisés

AGRICULTURE

Des paysages agricoles patrimoniaux

- Des paysages agricoles riches en haies
- Prairies
- Prairies réservoir de biodiversité
- Vergers
- Des continuités écologiques fonctionnelles d'intérêt régional et SCoT
- Des paysages agricoles appauvris en haies
- Des continuités écologiques peu fonctionnelles d'intérêt régional et SCoT
- Lisières villageoises à préserver/renforcer

EAU

Des paysages patrimoniaux organisés par l'eau

- Bords de Moselle accessibles
- Coupure verte le long de la Moselle
- Canal de l'Est
- Voie verte
- La Moselle
- Plan d'eau
- Des vallons boisés et/ou pâturés aux ambiances intimistes
- Centrale hydro-électrique
- Berges de la Moselle peu accessibles ou privatisées

FORETS

De belles forêts mixtes

- Forêts
- Forêts réservoirs de biodiversité

HABITAT ET ACTIVITES

Un patrimoine bâti identitaire

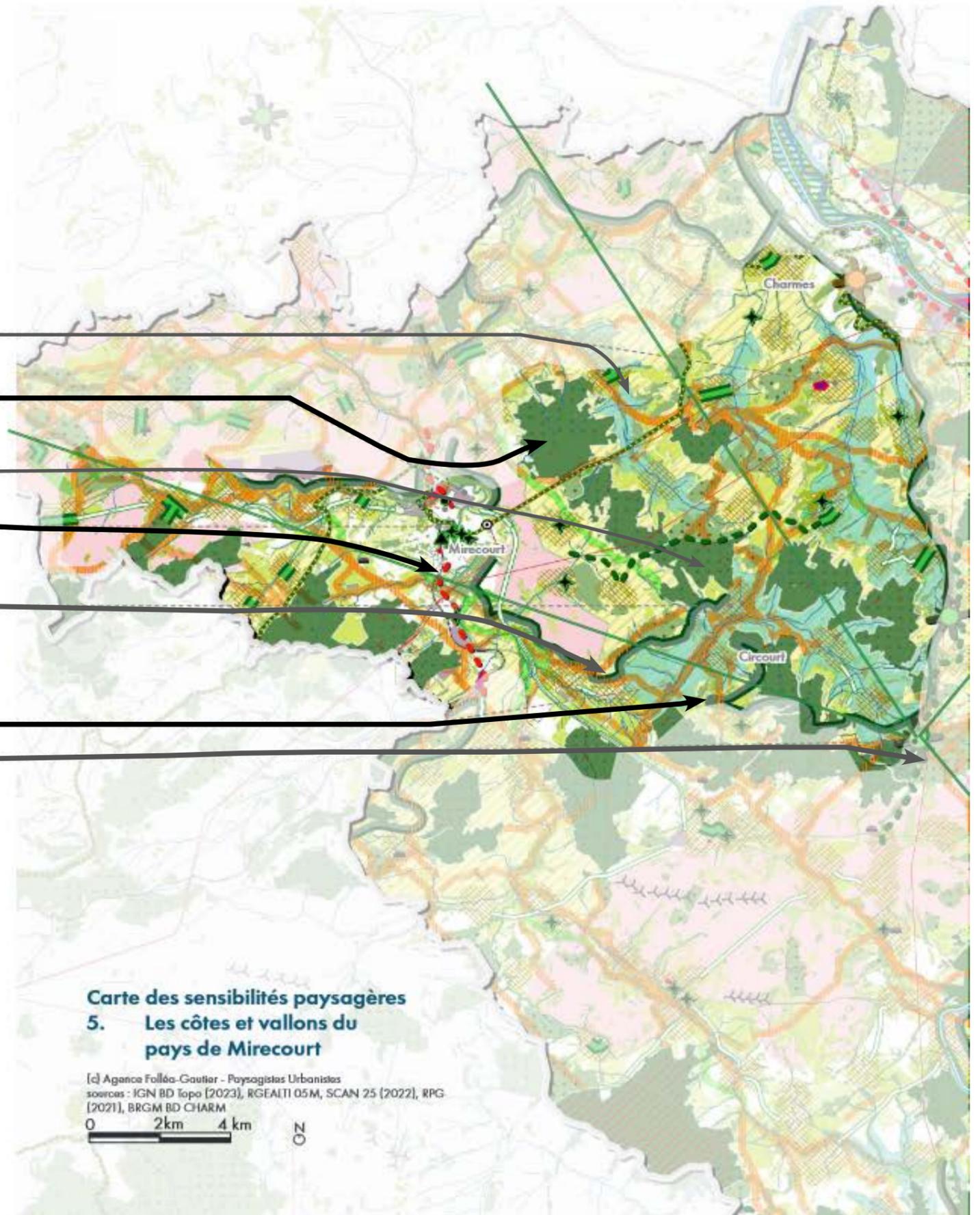
- Monuments historiques
- Usoirs
- Cités thermales
- Cités ouvrières
- Gares
- De nombreuses friches en attente de reconversion
- Des zones d'activité peu valorisées d'un point de vue paysager

MOBILITES ET RESEAUX

Des mobilités qui valorisent le paysage

- Routes paysagères, belvédères
- GR
- Sentiers
- Axes verts SCoT
- Urbanisation linéaire le long des routes/routes banalisantes

- **Sentier de Grande Randonnée GR 507 à valoriser**
- **Arc forestier à l'Est de Mirecourt (réservoir de biodiversité)**
- **La Petite Sibérie, un paysage agricole patrimonial à préserver**
- **Mirecourt-Mattaincourt, des paysages urbains et périurbains à requalifier**
- **Route paysage à découvrir RD10**
- **Route paysage à découvrir (RD 28 RD39)**
- **La croix de Virine, point de vue à valoriser côté nord et ouest**



6. Le Xaintois

Caractéristiques :



Une vaste plaine rythmée par des paysages bâtis et agraires à Repel

Grands champs de céréales et polyculture-élevage...

Les paysages sont agricoles avec de grands champs structurés par des haies, des bosquets. De grands vergers d'arbres fruitiers structurent les paysages et lui donnent du caractère en complément des quelques vignes et des ceintures de vergers familiaux encore présents autour de certains villages traditionnels. L'importance de l'agriculture se traduit chaque année par l'organisation de la très ancienne foire rurale de Poussay, inscrite au troisième rang national.

La vaste plaine du Xaintois...

Le Xaintois accolé à son jumeau, le Saintois voisin s'étend sur un grand plan incliné marneux qui est adossé à la côte de Moselle, devancée par des buttes témoins. Cette unité marque la fin du Bassin parisien. Les reliefs de la colline de Sion dans le département voisin au nord et des vallons sous Mirecourt au sud, forment les horizons de la plaine comme des repères visuels.



Un vignoble à Blemerey



Un champ de blé de Chef-Haut



La chapelle de Sainte Menne à Puzieux avec la colline de Sion

Le village de Xaronval en 1900

Un patrimoine rural témoin du passé...

Chaque été, Xaronval, petit village vosgien revit le passé dans le cadre de manifestations « Village 1900 », accueillant un large public. D'autres repères patrimoniaux subsistent dans le paysage comme la petite église romane de Vomécourt-sur-Madon et son porche ou la chapelle de Saint Menne à Puzieux.

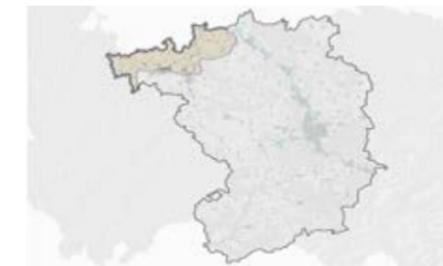
En limite sud, l'aéroport / aéropôle, devenu un marqueur identitaire dans le paysage...

Installée durant la première guerre par les britanniques, la base aérienne militaire été consolidée par l'OTAN dans les années 50 avant d'être réaffectée à l'aviation civile en 1967 jusqu'à aujourd'hui. Cet équipement est devenu un symbole d'identité revendiquée du Xaintois et il va connaître de nouvelles mutations.



L'aéroport - aéropôle de Mirecourt

Le Xaintois



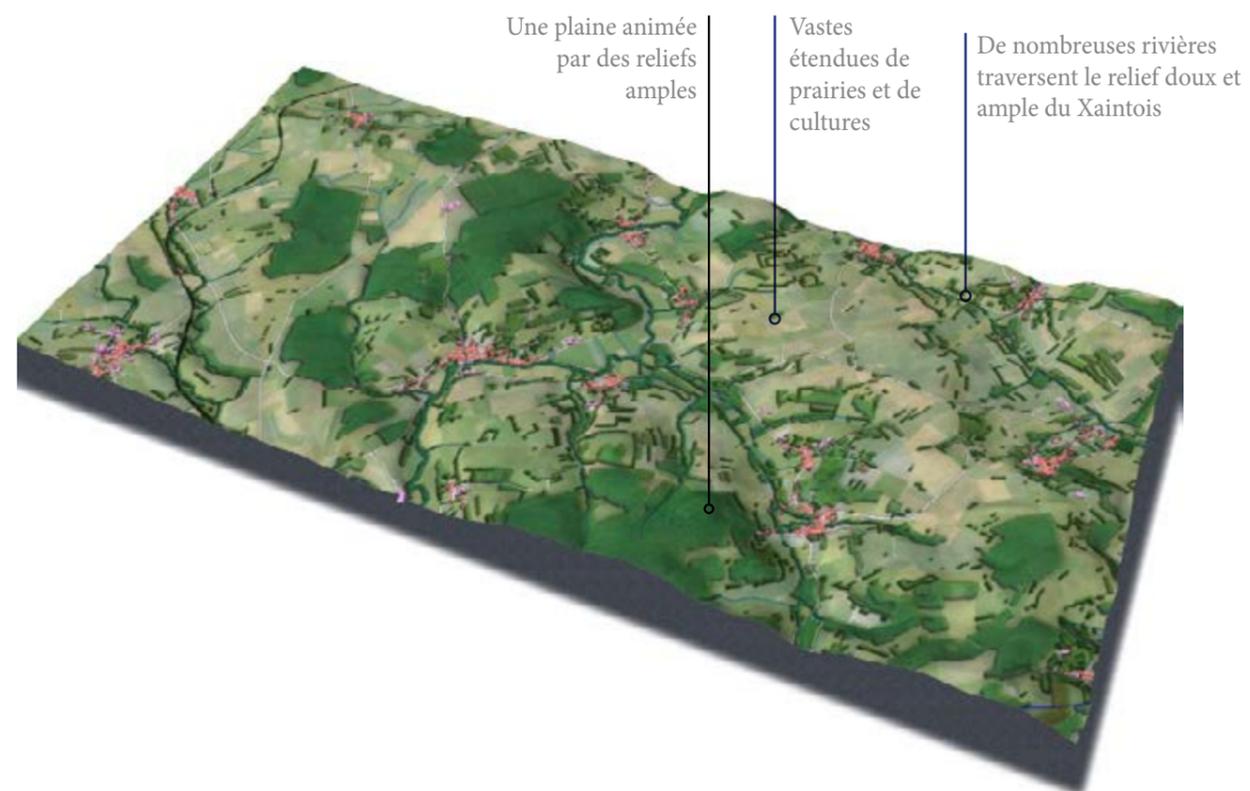
Enjeux, sensibilité et opportunités :

Préserver les vergers traditionnels, et les haies...

La présence de vergers apporte de la variété aux paysages et contribue à la préservation de la biodiversité sous réserve d'un mode de culture respectueux de l'environnement. La préservation des vergers familiaux anciens et la plantation de haies dans les secteurs plus dénudés participeraient à la reconstitution de corridors écologiques et à la diversité des paysages.



Un paysage animé par des reliefs amples à Chef-Haut



Enjeux, sensibilité et opportunités :

Mettre en valeur les visibilités lointaines du paysage...

Les points de vue permettant d'admirer les paysages du Xaintois sont plutôt situés en dehors de ce territoire, comme la colline de Sion ou encore le Haut du Mont qui porte la table d'orientation du monument de Lorraine à la limite de la commune de Charmes. C'est pourquoi une attention spéciale est à porter aux covisibilités particulièrement lointaines qui rendent ce secteur spécialement sensible à l'implantation d'éoliennes ou à d'autres équipements volumineux ou occupant de très grandes surfaces.



Une vue depuis le monument de Lorraine vers le Xaintois



Une vue sur des lotissements isolés sur la commune de Florémont



Une vue sur des lotissements peu intégrés sur la commune de Savigny

Améliorer l'attractivité des cœurs de villages...

Les villages plus à l'Ouest tendent à se dépeupler et les cœurs de villages se délabrent malgré la qualité de leur architecture traditionnelle. Il en est de même pour les villages de l'Est où les extensions périphériques n'ont pas empêché la désaffectation des bourgs. De nombreux villages présentent des usoirs, espaces traditionnels de stockage entre les maisons et la rue qui pourraient aujourd'hui être valorisés en espaces publics plus végétalisés.



La zone d'activités Sud Lorraine aux abords de l'aéroport de Mirecourt

Maîtriser l'urbanisation...

Les villages situés à l'Est de ce territoire, proches de la RN57 ont connu une certaine attractivité dans les années antérieures générant l'apparition de maisons individuelles peu intégrées ou parfois de nouveaux lotissements contrastant avec les formes villageoises traditionnelles.

Une meilleure maîtrise de l'urbanisation future limiterait l'impact sur ces paysages très ouverts.



La vacance d'une ferme lorraine à Chef-Haut

Accompagner la mutation de l'aéroport...

Avec l'arrêt des liaisons régulières, la destinée de l'aéroport connaît une nouvelle perspective qui sera vouée aux vols de loisirs et au recyclage des avions. Un potentiel de valorisation énergétique, notamment photovoltaïque, existe aussi qu'il serait possible de marier heureusement avec les équipements économiques existants à proximité. Ces paysages resteront toutefois contraints par la vocation aéronautique du terrain.

Enjeux, sensibilité et opportunités :

1. VALEURS PAYSAGERES

2. POINTS FAIBLES

RELIEFS ET VUES

- Des reliefs marquants qui animent le territoire
- Des points de vue larges sur le territoire
- Des points de vue peu valorisés

AGRICULTURE

Des paysages agricoles patrimoniaux

- Des paysages agricoles riches en haies
- Prairies
- Prairies réservoir de biodiversité
- Vergers
- Des continuités écologiques fonctionnelles d'intérêt régional et SCoT
- Des paysages agricoles appauvris en haies
- Des continuités écologiques peu fonctionnelles d'intérêt régional et SCoT
- Lisières villageoises à préserver/renforcer

EAU

Des paysages patrimoniaux organisés par l'eau

- Bords de Moselle accessibles
- Coupure verte le long de la Moselle
- Canal de l'Est
- Voie verte
- La Moselle
- Plan d'eau
- Des vallons boisés et/ou pâturés aux ambiances intimistes
- Centrale hydro-électrique
- Berges de la Moselle peu accessibles ou privatisées

FORETS

De belles forêts mixtes

- Forêts
- Forêts réservoirs de biodiversité

HABITAT ET ACTIVITES

Un patrimoine bâti identitaire

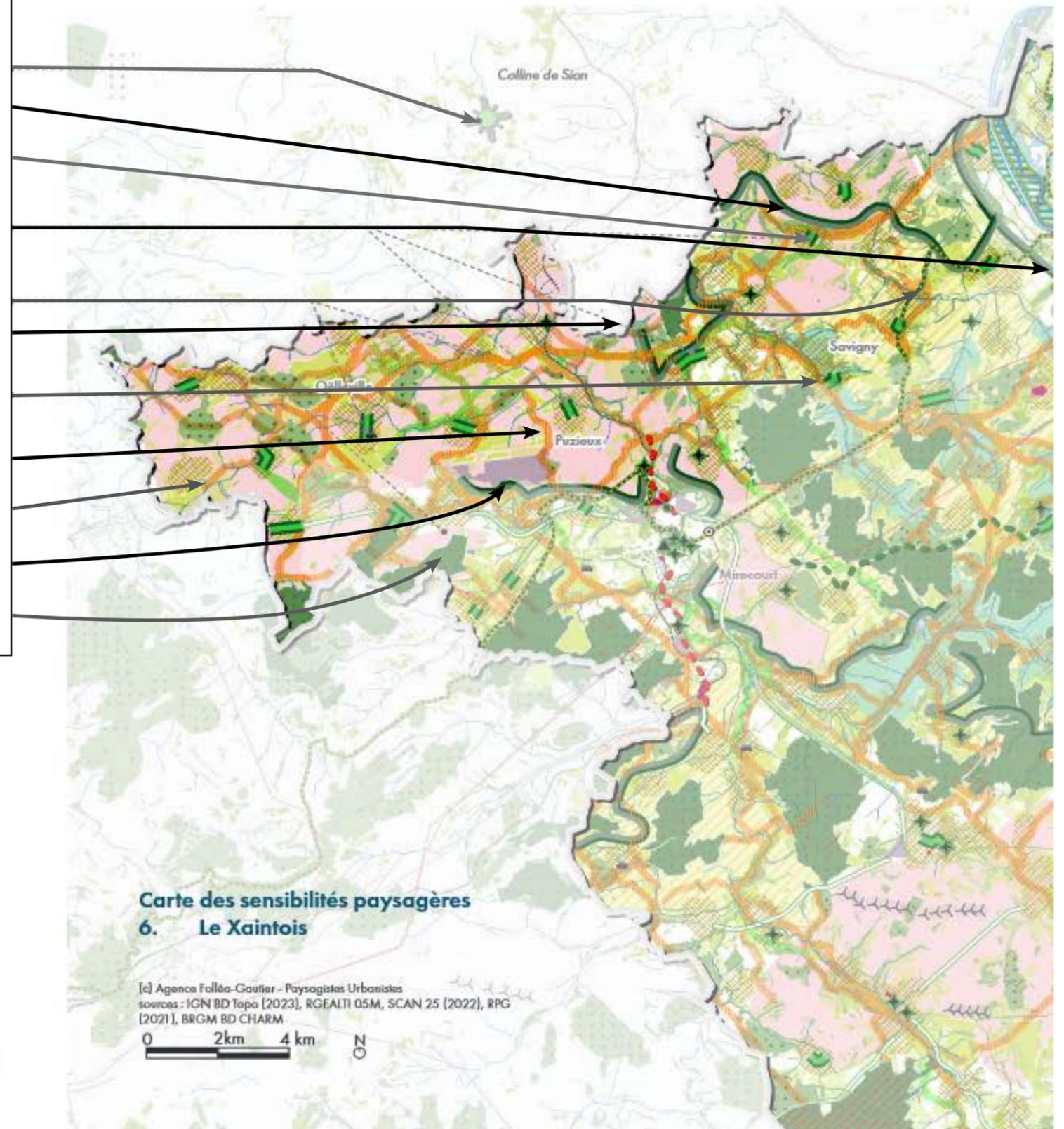
- Monuments historiques
- Usors
- Cités thermales
- Cités ouvrières
- Gares
- De nombreuses friches en attente de reconversion
- Des zones d'activité peu valorisées d'un point de vue paysager

MOBILITES ET RESEAUX

Des mobilités qui valorisent le paysage

- Routes paysagères, belvédères
- GR
- Sentiers
- Axes verts SCoT
- Urbanisation linéaire le long des routes/routes banalisantes

- **La colline de Sion, balcon avec vue sur le Xaintois**
- **La route paysage à découvrir (RD 33)**
- **Xaronval Village 1900**
- **Le monument de Lorraine, point de vue sur le Xaintois**
- **Sentier de Grande Randonnée GR N°507)**
- **Le point de vue intéressant « Haut d'Ambacourt »**
- **La route paysage RD 55**
- **La chapelle Saint Menne à Puzieux**
- **L'entrée de territoire par la RN 166**
- **L'aéroport et la ZAE**
- **Le point de vue de Thiraucourt dans le Val d'Arol**



7. Les vaux du Madon et l'Avière

Caractéristiques :



Une vue de la route départementale n°165

Des paysages ruraux paisibles...

Les paysages forment un damier de parcelles de champs, de prairies et de forêts où les cases tendent à s'élargir tout en conservant une certaine variété.

Les villages sont implantés près des cours d'eau et ont conservé leurs ceintures de vergers. L'Ouest des Vosges accueille déjà plusieurs sites d'éoliennes visibles depuis les Vaux du Madon, en plus du parc

« entre Madon et Moselle » implanté localement avec 18 éoliennes réparties sur 7 communes (Damas-et-Bettegney, Dompain, Gelvécourt-et-Adompt, Harol, les Ableuvenettes, Madonne-et-Lamerey, et Ville-sur-Ilion).

Un plateau offrant de larges vues...

Ce secteur repose sur un plateau calcaire où se dessinent les vallées ouvertes du Madon, de l'Avière et de leurs ruisseaux affluents comme la Gitte. Au nord une ligne de crête le borde avec les beaux points de vue de la croix de Virine.

Des espaces boisés marquent la limite avec les vallons sous Mirecourt. Le reste du paysage est doux sans beaucoup de repères hormis les éoliennes au loin.



Des paysages variés paisibles entre vergers, champs et espaces naturels

Des routes structurantes aux vues lointaines évocatrices de la ligne bleue des Vosges...

Les vaux du Madon sont bordés par le Y vosgien constitué des deux axes d'entrée Ouest des Vosges Centrales (RD 166 et la RD165) offrant de grands panoramas évocateurs de la ligne bleue des Vosges, tout comme certaines routes secondaires en crête, limitrophes de vallée de la Moselle. Les éoliennes bien visibles, notamment depuis les axes principaux apparaissent tels des amers rehaussant les vastes étendues et permettent de mieux se situer.

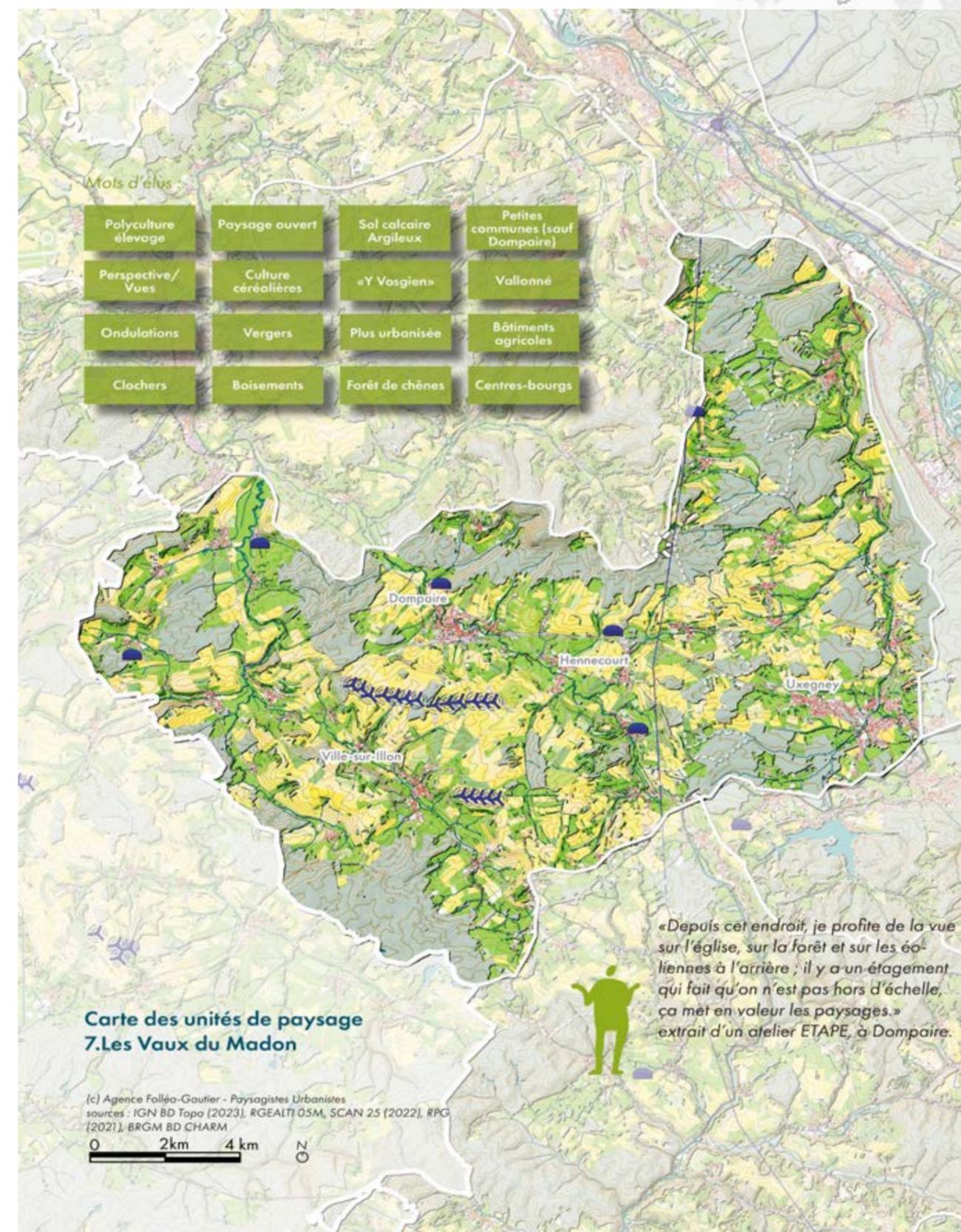
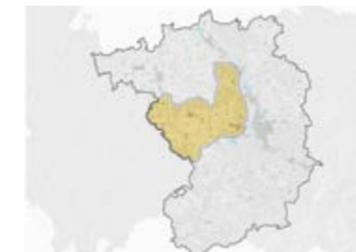


Des panoramas infinis sur la ligne bleue des Vosges et sur les éoliennes



Une vue dégagée et lointaine sur les reliefs des Hautes-Vosges

Les Vaux du Madon



Enjeux, sensibilité et opportunités :

Prévenir le risque de saturation du Paysage...

Le faible relief renforce la visibilité lointaine des différents parcs éoliens qui vus sous certains angles semblent peu ordonnés dans le paysage. De nouveaux projets pourraient entraîner un risque de saturation paysagère, d'autant plus que des méthaniseurs sont aussi implantés dans certaines communes. Une attention est à porter également au développement photovoltaïque qui pourrait finir par renvoyer une image très technologique du paysage des vaux du Madon. Ces équipements énergétiques vont s'ajouter aux nouveaux bâtiments agricoles.



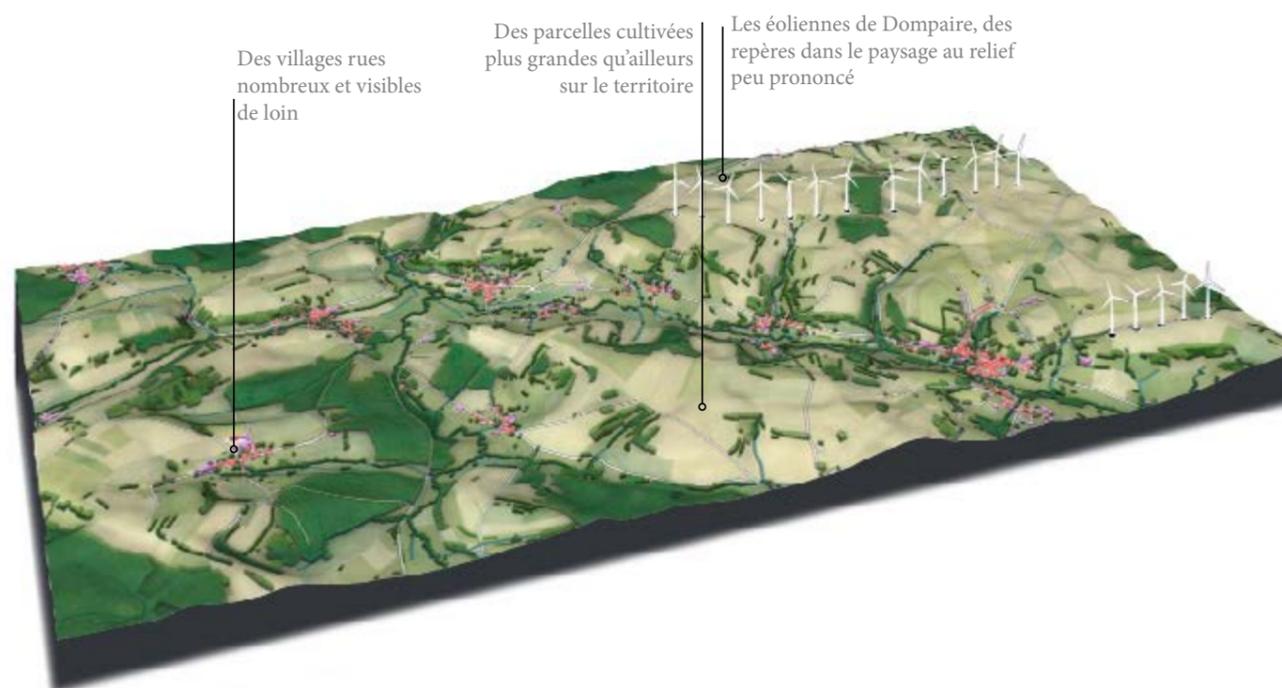
Un mikado d'éoliennes à Gorhey



Des trackers s'implantent dans les paysages agricoles



Un méthanisateur à Hennecourt



Plan de paysage des Vosges Centrales - Mars 2025 - ATLAS

Enjeux, sensibilité et opportunités :

Contenir l'urbanisation des villages en gérant l'interface avec la campagne...

Situés en seconde couronne spinalienne, les villages des Vaux du Madon ont attiré ces dernières années de nombreux accédants à la propriété de maisons neuves en raison des facilités d'accès routier. Toutefois ce développement n'a pas bénéficié aux pôles structurants. Il en a résulté un mitage du paysage rural d'autant plus visible quand les transitions entre l'urbain et les champs sont peu arborées.



Urbanisation périurbaine sur la commune d'Uxegney



Des paysages agricoles parfois monotones

Renforcer la présence d'arbres et de haies pour éviter une uniformisation du paysage agricole...

La forêt est moins présente dans les Vaux du Madon ne couvrant que 20 % au territoire contre 40 % en moyenne dans les Vosges Centrales. Elle se situe plutôt sur le pourtour. La tendance à la concentration des exploitations et à l'agrandissement des parcelles cultivées a parfois entraîné la disparition de haies, d'arbres isolés ou de petits bosquets lors de remembrements conduisant à un appauvrissement des composantes naturelles du paysage. Plusieurs corridors écologiques sont à reconstituer.

Valoriser les axes de découvertes du paysages...

La position des Vaux du Madon en entrée ouest des Vosges Centrales donnent aux paysages, dégagés de part et d'autre de l'axe structurant Est-Ouest de la RD 166, une importance particulière au plan touristique. Des parcours plus sécurisés pour la mobilité cyclable contribueraient au partage du patrimoine paysager avec les habitants de la Vallée de la Moselle et de l'agglomération spinalienne. Les routes secondaires en surplomb sur les crêtes sont peu connues et mériteraient d'être mieux valorisées pour inciter à la découverte en voiture ou à vélo de ces paysages de qualité, notamment la petite Sibérie autour de Saint Vallier. La croix de Virine est un point d'appel emblématique à mieux valoriser.



Une vue dégagée d'un paysage de qualité depuis la route en surplomb

Enjeux, sensibilité et opportunités :

1. VALEURS PAYSAGERES

2. POINTS FAIBLES

RELIEFS ET VUES

-  Des reliefs marquants qui animent le territoire
-  Des points de vue larges sur le territoire
-  Des points de vue peu valorisés

AGRICULTURE

Des paysages agricoles patrimoniaux

-  Des paysages agricoles riches en haies
-  Prairies
-  Prairies réservoir de biodiversité
-  Vergers
-  Des continuités écologiques fonctionnelles d'intérêt régional et SCoT
-  Des paysages agricoles appauvris en haies
-  Des continuités écologiques peu fonctionnelles d'intérêt régional et SCoT
-  Lisières villageoises à préserver/renforcer

EAU

Des paysages patrimoniaux organisés par l'eau

-  Bords de Moselle accessibles
-  Coupure verte le long de la Moselle
-  Canal de l'Est
-  Voie verte
-  La Moselle
-  Plan d'eau
-  Des vallons boisés et/ou pâturés aux ambiances intimistes
-  Centrale hydro-électrique
-  Berges de la Moselle peu accessibles ou privatisées

FORETS

De belles forêts mixtes

-  Forêts
-  Forêts réservoirs de biodiversité

HABITAT ET ACTIVITES

Un patrimoine bâti identitaire

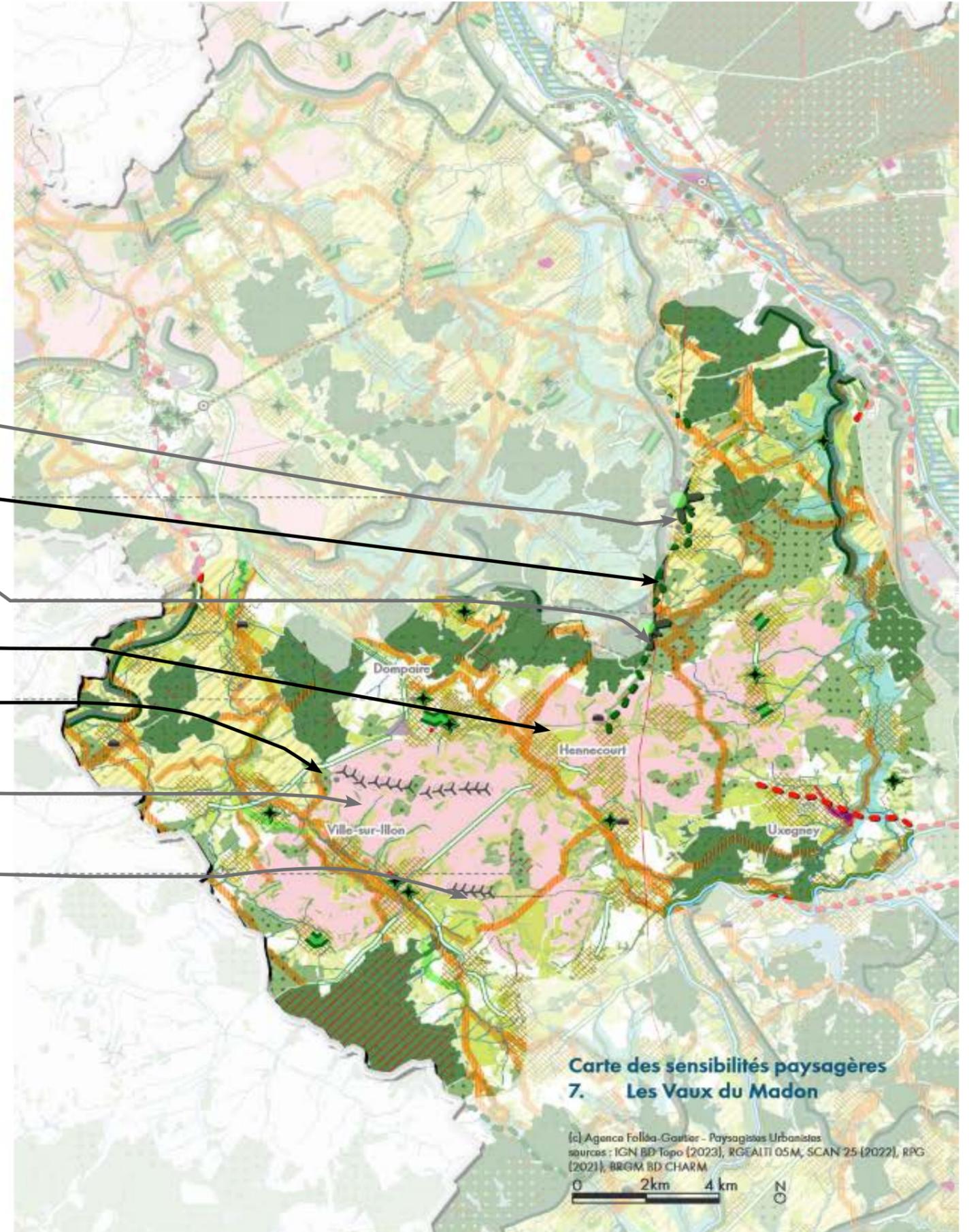
-  Monuments historiques
-  Usoirs
-  Cités thermales
-  Cités ouvrières
-  Gares
-  De nombreuses friches en attente de reconversion
-  Des zones d'activité peu valorisées d'un point de vue paysager

MOBILITES ET RESEAUX

Des mobilités qui valorisent le paysage

-  Routes paysagères, belvédères
-  GR
-  Sentiers
-  Axes verts SCoT
-  Urbanisation linéaire le long des routes/routes banalisantes

- **Point de vue de Saint Vallier à valoriser**
- **La route paysage, des vergers RD 39a-RD36 sur crête d'Hennecourt à Gugney-aux-Aulx**
- **La croix de Virine, point haut réputé à valoriser sur les côtés sud et est**
- **La RN 166- RD28, branche sud du Y vosgien, entrée ouest des Vosges Centrales**
- **Le parc éolien entre Madon et Moselle de 18 éoliennes sur sept communes (Damas-et-Bettegney, Dampaire, Gelvécourt-et-Adompt, Harol, les Ableuvenettes, Madonne-et-Lamerey, et Ville-sur-Illon)**



Caractéristiques :



L'étang forestier de Genaufaing à Hadol



Le vallon du Coney

A l'Est, de larges plateaux bordés de forêt...

Les plateaux entre la vallée du Coney et le Massif Vosgien offrent des vues qui portent loin, comme depuis la Mairie de Xertigny établie dans l'un des plus beaux châteaux de la région, où il est possible d'apercevoir les éoliennes de Dompierre et Ville-sur-Illon. Plus haut, à quelques kilomètres, sur les hauteurs du Moliou, c'est toutes les terrasses du Clerjus qui apparaissent sous la forme d'une mosaïque de fermes et de hameaux enchâssés dans des prairies et des forêts pittoresques.



La mairie de Xertigny



Les fermes lorraines au Clerjus



La Manufacture Royale de Bains-les-Bains entourée de forêt

Au sud-est, la vallée de la Semouse, au passé industriel...

L'amont de cette rivière, jadis structurée par une proto-industrie importante, traverse les bans communaux de Bellefontaine et du Clerjus. Ces communes comptent de nombreux petits hameaux et il est à noter qu'aucun n'a perduré en bordure de la Semouse, aujourd'hui largement enforestée. Seules quelques activités industrielles et maisons isolées ont réussi à s'y maintenir mais les nombreux bâtiments abandonnés à la nature témoignent encore d'un XIXe siècle qui fût dynamique et prospère.

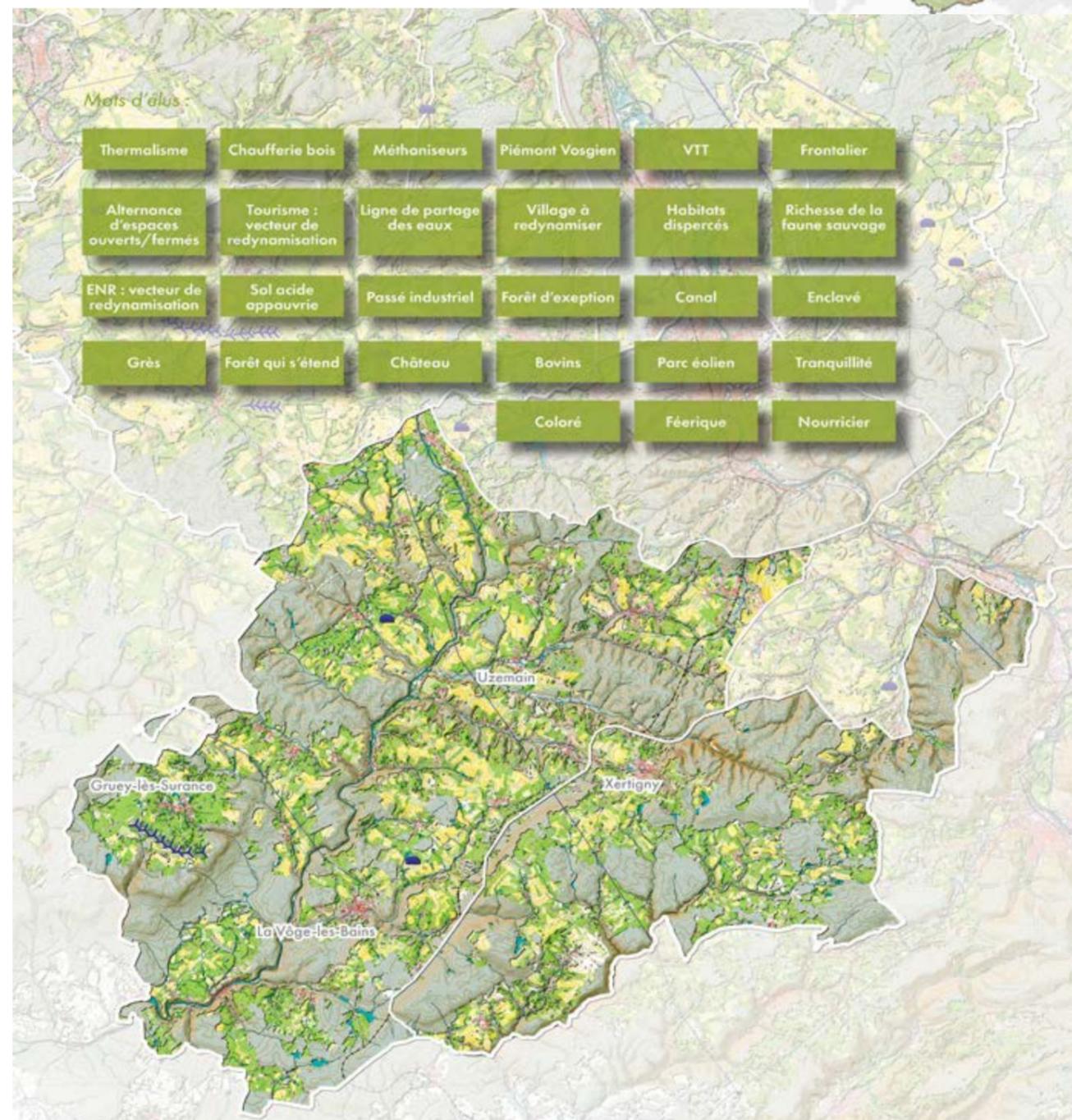


Des bâtiments industriels abandonnés aux abords de la Semouse

A l'Ouest, la Vallée du Coney et de ses affluents...

La vallée du Coney est une véritable pénétrante nord-sud, qui se découvre le long des routes mais aussi grâce à la vélo-route voie bleue au bord du canal des Vosges jusqu'en Haute-Saône. Les nombreux affluents du Coney (Cône, la Semousse, la Gruyette..) forment une trame qui relie les bourgs et les villages d'Uriménil à Fontenoy-le-Château. Historiquement industrielles, ces vallées encaissées ont tendance à se refermer et la nature y reprend peu à peu ses droits pour donner des paysages variés tantôt marécageux, tantôt forestiers avec étangs. Sur les plateaux, les villages s'éloignent de l'eau pour revêtir un caractère plus lorrain (Villages-rues, usoirs,...).

La Vôge



« Je veux vous parler d'un point de vue sur Zincourt, il y a une vue pas possible ! On peut même voir le Mont Blanc parfois ; et on peut y observer les étoiles ; c'est un point de vue à 360°, c'est magnifique ! »

(c) Agence Failléa-Gautier - Paysagistes Urbanistes
sources : IGN BD Topo (2023), RGEALTI 05M, SCAN 25 (2022), RPG (2021), BRGM BD CHARM
0 2km 4 km

Enjeux, sensibilité et opportunités :

Poursuivre la dynamique de reconquête des tissus urbains...

Les nombreux édifices proto-industriels et industriels en déshérence qui ponctuent le territoire forment un potentiel bâti et foncier remarquable et pourront constituer un atout pour le renouvellement pour la Vôge. En effet, certaines friches industrielles ont déjà réussi leur reconversion comme l'ancienne tréfilerie des Conflandey entre Xertigny et Hadol. D'autres cherchent encore leur vocation future et la transition énergétique pourrait être un levier intéressant.

Les centres-bourgs des petites villes de Xertigny et La Vôge les bains mènent des opérations « Petites villes de demain » afin de reconquérir leurs centralités partiellement dégradées.



Les anciennes tréfileries de Xertigny



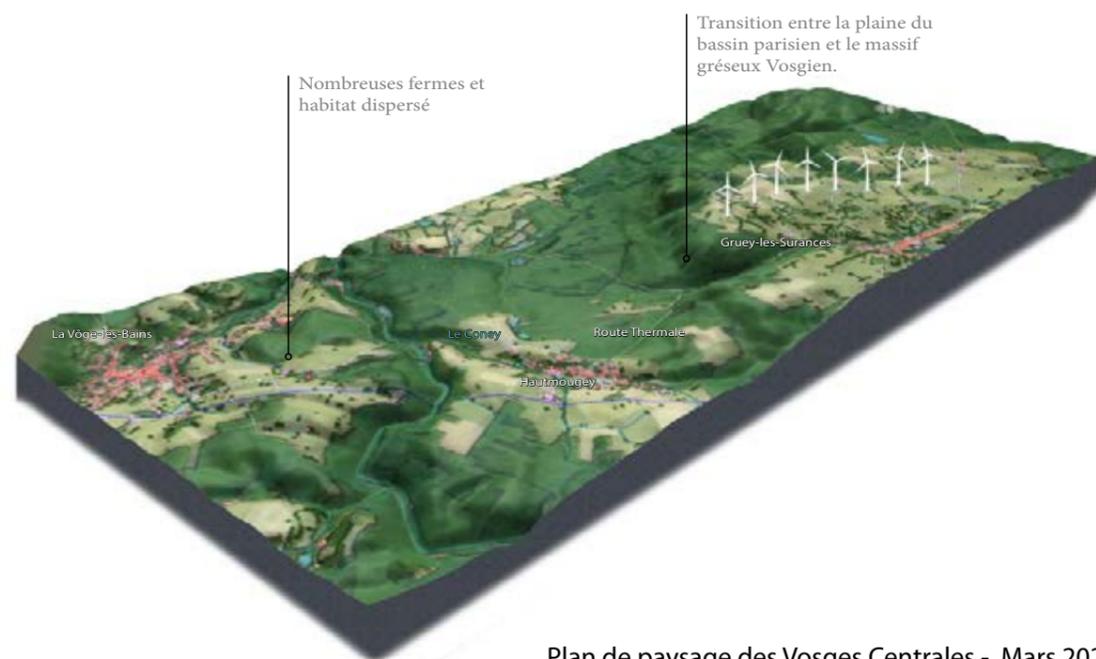
L'ancien paysage industriel aux environs de Bains-les-Bains

Saisir l'opportunité d'un renouveau touristique en émergence...

Le ralentissement du thermalisme de la Vôge-les-Bains entraîne un renouvellement par le tourisme vert et patrimonial. La qualité des paysages vallonnés attirent de plus en plus de randonneurs et de VTTistes. Le label de forêts d'exception est un atout en complément des aménagements déjà réalisés (la vélo-route voie-bleue, les hébergements woodies en bois, circuits VTT,...). Elle doit s'accompagner d'une sensibilisation aux richesses naturelles. Des actions sont déjà en cours, c'est le cas à l'étang l'Allemand où l'association « l'Eau d'ici » mène des actions pédagogiques en faveur de la biodiversité.



Un paysage naturel vallonné aux portes de la Vôge-les-Bains



Plan de paysage des Vosges Centrales - Mars 2025 - ATLAS

Enjeux, sensibilité et opportunités :

Accompagner un paysage agricole en mutation...

La Vôge est le secteur du SCoT où le vieillissement des agriculteurs est le plus avancé. Les conséquences pour ce secteur d'activité, traditionnellement tourné vers l'élevage laitier, se mesurent déjà sur le paysage avec l'enfrichement de certains espaces, la diminution des haies. Les énergies renouvelables offrent une opportunité de diversification à saisir. Toutefois il conviendra d'être vigilant pour maintenir une cohérence paysagère si ces projets venaient à se multiplier en addition à la modernisation des bâtiments et des infrastructures agricoles.



Un paysage agricole non loin de Hadol



Un espace forestier à la Vôge-les-Bains

Préserver les paysages forestiers...

Le territoire de la Vôge est riche en biodiversité, notamment dans ses forêts reconnues d'exception avec ses peuplements, de chênes et de hêtres. Une réserve naturelle régionale est en projet à Bellefontaine et une zone de quiétude a été mise en place à Raon-aux-bois. Le changement climatique perturbe depuis plusieurs saisons cet équilibre, particulièrement dans les fonds de vallées plantés d'épicéas pendant l'après guerre, qui sont de plus en plus sensibles à la sécheresse et aux scolytes.

Quel devenir pour la carrière d'Hadol...

La carrière d'Hadol est implantée dans la forêt, non loin d'une pisciculture attirant du public. Mais son ampleur marque le paysage forestier alentour. Le sentier de Grande Randonnée N°7 passe en effet non loin dans la vallée du Cône. Une réflexion serait à engager sur le devenir de ce site après l'exploitation.



La carrière à Hadol



La manufacture de la Vôge-les-Bains



Le centre médiéval de Fontenoy-le-Château

Garder le témoignage de l'histoire dans le paysage...

Au-delà des implantations industrielles des XIXe et XXe siècles, la Vôge a connu une histoire florissante dont témoignent aujourd'hui de nombreux monuments et paysages pas toujours suffisamment mis en valeur (ville médiévale de Fontenoy-le-Château, la manufacture royale de fer blanc de la Vôge-les-Bains, etc.). De nombreux points de vue seraient à aménager simplement :

- au détour d'une forêt (ex : le Roulon et Naymont) ;
- à la sortie d'un village « perché » comme à Harsault,
- à l'entrée de Bellefontaine depuis Raon-aux-Bois qui laisse entrevoir les premiers contreforts du massif vosgien.

Enjeux, sensibilité et opportunités :

1. VALEURS PAYSAGERES

2. POINTS FAIBLES

RELIEFS ET VUES

- Des reliefs marquants qui animent le territoire
- Des points de vue larges sur le territoire
- Des points de vue peu valorisés

AGRICULTURE

Des paysages agricoles patrimoniaux

- Des paysages agricoles riches en haies
- Prairies
- Prairies réservoir de biodiversité
- Vergers
- Des continuités écologiques fonctionnelles d'intérêt régional et SCoT
- Des paysages agricoles appauvris en haies
- Des continuités écologiques peu fonctionnelles d'intérêt régional et SCoT
- Lisières villageoises à préserver/renforcer

EAU

Des paysages patrimoniaux organisés par l'eau

- Bords de Moselle accessibles
- Coupure verte le long de la Moselle
- Canal de l'Est
- Voie verte
- La Moselle
- Plan d'eau
- Des vallons boisés et/ou pâturés aux ambiances intimistes
- Centrale hydro-électrique
- Berges de la Moselle peu accessibles ou privatisées

FORETS

De belles forêts mixtes

- Forêts
- Forêts réservoirs de biodiversité

HABITAT ET ACTIVITES

Un patrimoine bâti identitaire

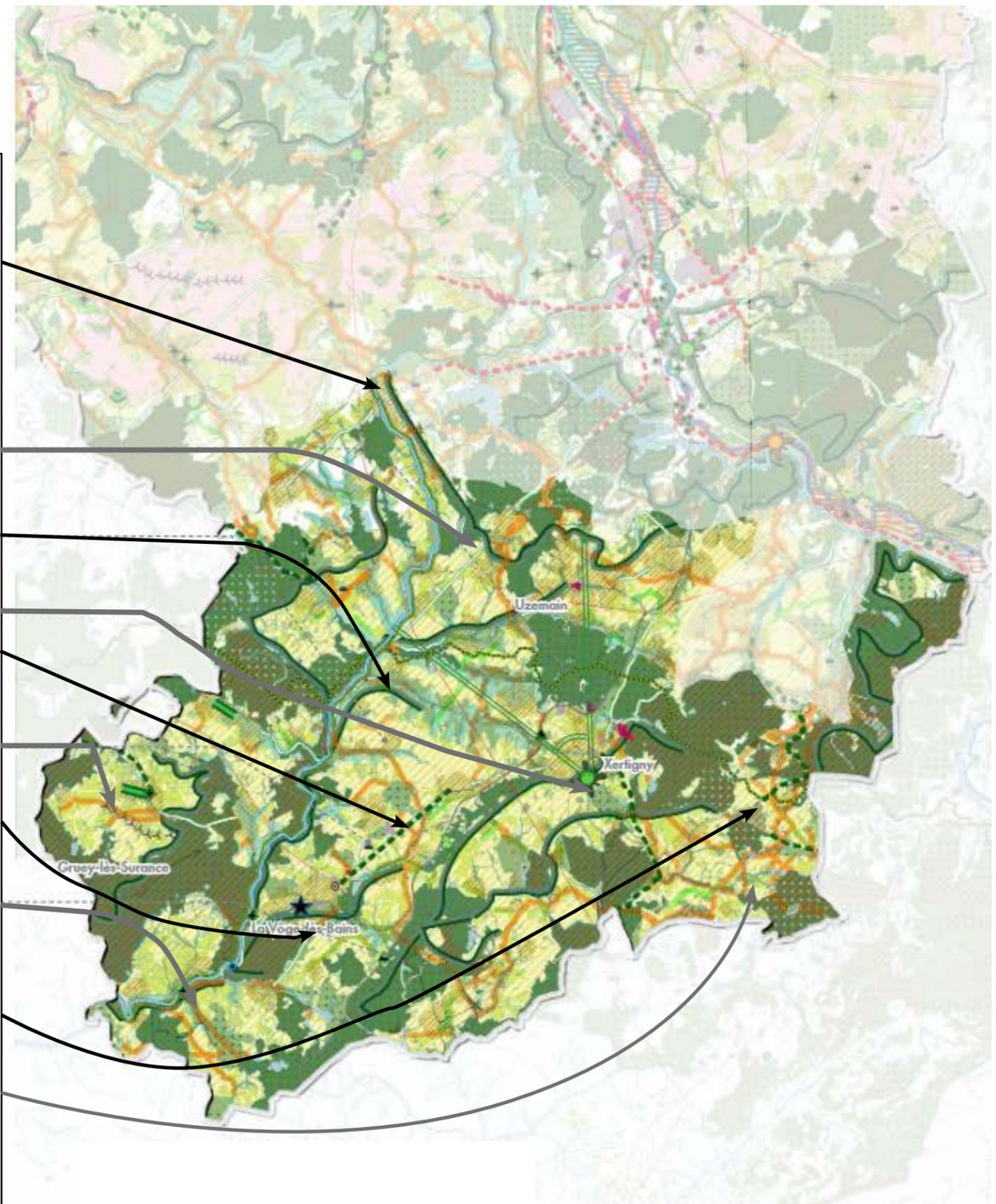
- Monuments historiques
- Usoids
- Cités thermales
- Cités ouvrières
- Gares
- De nombreuses friches en attente de reconversion
- Des zones d'activité peu valorisées d'un point de vue paysager

MOBILITES ET RESEAUX

Des mobilités qui valorisent le paysage

- Routes paysagères, belvédères
- GR
- Sentiers
- Axes verts SCoT
- Urbanisation linéaire le long des routes/routes banalisantes

- **La véloroute voie bleue qui relie Bouzey à la Haute-Saône**
- **Le point de vue à la sortie du Roulon le long de la RD51, véritable pénétrante nord-sud du territoire qui alterne les séquences paysagères sur une large partie du territoire**
- **La vallée du Coney qui a structuré l'implantation industrielle et villageoise**
- **Les plateaux de Xertigny, de la Chapelle aux bois et des Voivres, parsemés de hameaux et qui offrent des points de vue parfois assez lointain**
- **La RD434 qui relie La Vôge les Bains à Xertigny en traversant de nombreux paysages agricoles ouverts**
- **Les huit éoliennes de Gruy les Surances**
- **La Vôge les Bains dont le centre ville a été façonné par le thermalisme**
- **Fontenoy le Château au caractère remarquablement médiéval, aujourd'hui impacté par une vacance des logements importantes**
- **Une zone de quiétude mis en place par Raon-aux-Bois dans le cadre du programme Forêt d'exception**
- **Les tourbières de Bellefontaine, classées Espaces Naturels Sensibles par le département des Vosges**



[c] Agence Folléo-Gautier - Paysagistes Urbanistes
 sources : IGN BD Topo (2023), RGEALTI 05M, SCAN 25 (2022), RPG (2021), BRGM BD CHARM
 0 2km 4 km
 Agence Folléo-Gautier + Chemibus + Vosges Energie

Légende :

Sensibilité paysagère très forte :

- Sensibilité paysagère très forte
- Point de vue d'intérêt paysager
- Cône de vue
- Crêtes et reliefs marquants
- Vues dégagées depuis la RN57

Sensibilité paysagère forte :

- Sensibilité paysagère forte
- Point de vue d'intérêt paysager fort
- Cône de vue d'intérêt paysager fort
- Paysages agricoles patrimoniaux
- Fonds de vallées et vallons
- NC Lisières des massifs forestiers
- Abords immédiats de la RN57
- Abords immédiats des principales départementales
- Abords immédiats du canal, des voies ferrées et des itinéraires G.R.

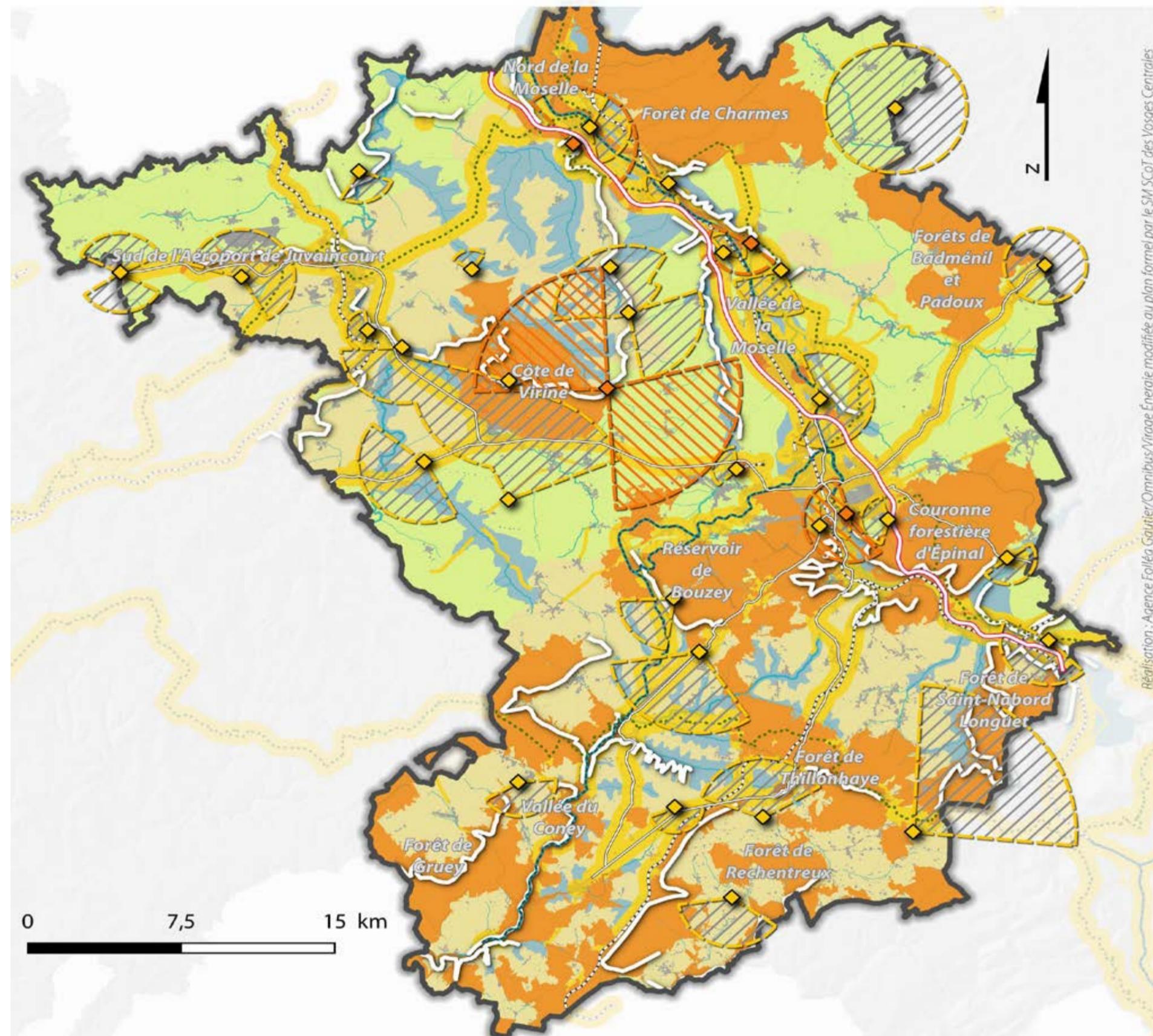
Sensibilité paysagère moindre :

- Autres secteurs sensibles

Occupation du sol :

- Espaces artificialisés
- Cours d'eau

Carte des sensibilités des paysages des Vosges Centrales au développement des énergies renouvelables (hors éolien)



Légende :

Secteurs d'exclusion réglementaire :

- - 500 m autour des habitations
- Abords des routes, voies ferrées, ligne HT, conduites de gaz
- Réservoirs de biodiversité d'intérêt Régional de la Trame verte & bleue du SCoT
- Espaces environnementaux sensibles (Natura 2000, zones humides...)
- Forêts (hors déserte)
- Radars militaires
- Monuments historiques

* Aéroport de Juvalincourt non pris en compte dans les contraintes dans le cas de projet éoliens compatibles avec les contraintes aéronautiques

Paysages très fortement sensibles à l'éolien :

- Zones très fortement sensibles au plan paysager sans contraintes réglementaires identifiées*
- Proximité des parcs existants ou en projet (sur 3km)
- Secteur présentant un risque de saturation de l'éolien
- Fonds de vallées / vallons
- NC Lisières des massifs forestiers
- ✳ Points de vue majeurs
- Abords des points de vues majeurs : Site de Virine et Colline de Sion (rayon de 8km)
- ▨ Deux axes de vues majeurs depuis le site de Virine
- ⚓ Crêtes et reliefs marquants

Paysages de moindre sensibilité à l'éolien

- Zones sans contraintes réglementaires identifiées pour l'implantation d'éolienne*:

Occupation du sol :

- Espaces artificialisés
- ▬ Voies ferrées
- ▬ Route Nationale 57
- ▬ Canal des Vosges
- ▬ Routes départementales
- ⚓ Éoliennes existantes ou en projet

Carte des sensibilités des paysages des Vosges Centrales au développement des énergies renouvelables : Grand éolien

